



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

B
5306
1.75

Claudin . Les Origines de l'Imprimerie
à Paris . 1899



B 5306.1.75

HARVARD CO
LIBRA



BC

MONE

LES
ORIGINES DE L'IMPRIMERIE
A PARIS

LA PREMIÈRE PRESSE DE LA SORBONNE

PAR A. CLAUDIN

Lauréat de l'Institut.



PARIS

LIBRAIRIE A. CLAUDIN

Quai de la Sorbonne, 16

1899

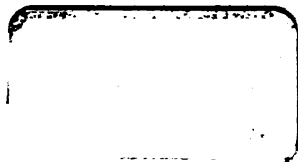
27/4

B 5306.1.75

**HARVARD COLLEGE
LIBRARY**



**BOUGHT WITH
MONEY RECEIVED FROM
LIBRARY FINES**



LES

ORIGINES DE L'IMPRIMERIE

A PARIS

LA PREMIÈRE PRESSE DE LA SORBONNE

PAR A. CLAUDIN

Lauréat de l'Institut.

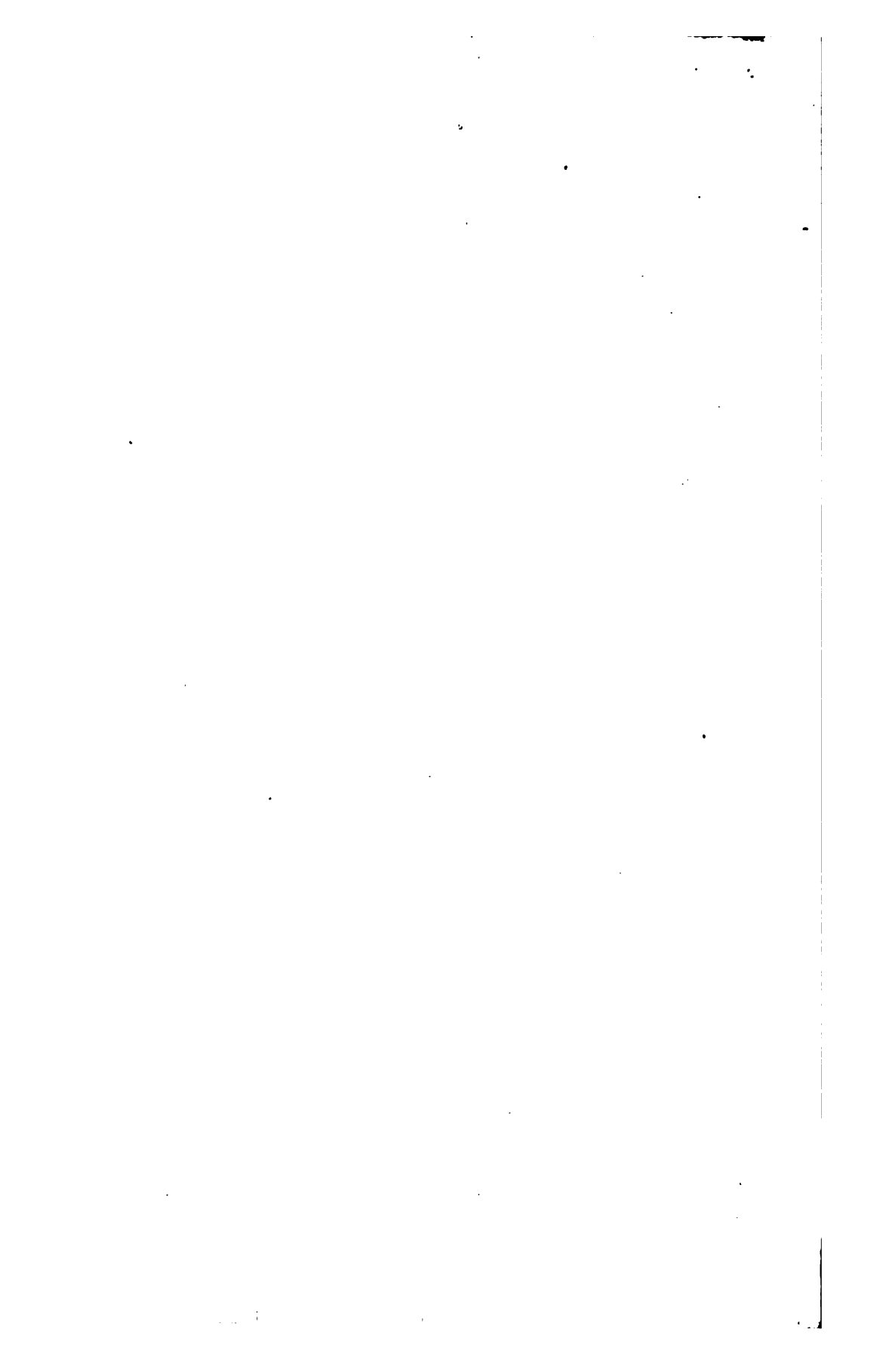


PARIS

LIBRAIRIE A. CLAUDIN

16, rue Dauphine, 16

1899



a M^r P. Berghmans
Bibliothécaire à l'Université de Gand
Hommage de l'auteur.

[Signature]

LES
ORIGINES DE L'IMPRIMERIE
A PARIS

divers exemplaires de livres, qui étaient enfouis dans les bibliothèques des abbayes et des couvents, ou gardés à distance chez de grands personnages.

Environ soixante ans après, la question fut reprise par le libraire La Caille dans son *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, publiée en 1689. André Chevillier, docteur et bibliothécaire de Sorbonne, qui lui avait fourni la plupart de ses renseignements publiait à son tour le résultat de ses recherches en 1694. Il avait eu à sa disposition les archives et les premiers livres imprimés qui étaient restés dans la maison où le premier atelier avait été établi, et avait pu ainsi recueillir à sa source la tradition qui s'y était conservée. Son ouvrage fait consciencieusement et sans prétention est rédigé avec méthode et discernement. Bien que l'esprit critique lui fasse défaut en certains points, le livre est excellent pour l'époque à laquelle il a été rédigé. Aussi a-t-il été suivi par tous les bibliographes qui se sont succédés pendant plus d'un siècle et demi. L'anglais Will. Parr Greswell en 1818, A. Taillandier en 1837 et depuis G. Crapelet, Auguste Bernard, Alfred Franklin et d'autres lui ont fait de

qui n'a pas été mis dans le commerce et n'est destiné qu'aux membres de la Société, est orné de la reproduction d'une miniature qui représente Fichet offrant son livre de *la Rhétorique* au Pape. Des fac-simile fort intéressants des premiers livres imprimés à la Sorbonne accompagnent l'ouvrage qui contient de nombreuses notes, des pièces justificatives inédites, le texte de toutes les préfaces des livres imprimés à la Sorbonne et une bibliographie très soignée, véritable modèle du genre, avec l'indication de tous les exemplaires connus des livres décrits qui se trouvent dans les bibliothèques d'Europe. C'est un résumé de ce beau travail présenté d'une toute autre manière pour les lecteurs français, avec des observations nouvelles, rédigé par l'auteur lui-même, dont nous présentons aujourd'hui la primeur aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*.

G. V.

larges emprunts sans pouvoir y ajouter aucun fait réellement nouveau.

J. P. A. Madden, auteur des *Lettres d'un Bibliographe*, a le premier en 1876 ouvert une voie nouvelle. Il a examiné par lui-même les premiers livres cités par Chevillier qui, de l'ancienne bibliothèque de la Sorbonne, étaient entrés à la Bibliothèque Nationale à la suite de la Révolution, en a retrouvé d'autres imprimés avec les mêmes caractères auxquels il a reconnu la même origine, et de la confrontation de ces monuments typographiques entre eux est arrivé à les présenter dans un ordre et classement rationnel que n'avait pu entreprendre Chevillier, la science bibliographique n'étant pas aussi avancée au temps de ce dernier qu'elle l'est de nos jours où elle fait des progrès marqués. De l'ensemble de ses observations il est résulté des aperçus ingénieux et souvent justes. Bien qu'il se soit égaré souvent dans des digressions étrangères à son sujet bibliographique, il est sorti de la routine à laquelle on était habitué depuis près de deux siècles. Il a fait avancer d'un grand pas la question en doublant exactement la première liste des impressions faites à la Sorbonne donnée par Chevillier et en réfutant certaines erreurs accréditées.

C'est surtout à Jules Philippe que revient l'honneur d'avoir exposé sous leur véritable jour les causes qui ont provoqué l'introduction de l'imprimerie à Paris. Il a retracé les phases de ce premier établissement en définissant avec beaucoup de clairvoyance le rôle de ceux qui nominativement en eurent l'initiative, détail qu'avaient négligé ses devanciers. Son livre intitulé : *Origine de l'Imprimerie à Paris*, publié en 1885, complète heureusement les recherches de Madden et est justement estimé.

La question a pu paraître vidée ; mais il était témé-

raire de croire que le terrain des recherches était épuisé et ne produirait plus rien. Le champ de la bibliographie fécondé par les bribes et les miettes de l'histoire est inépuisable et récompense largement de leurs peines ceux qui savent le fouiller avec persévérance. Nous avons repris les travaux de ces devanciers, examiné à nouveau et comparé entre eux les exemplaires des premiers livres imprimés à la Sorbonne, relu toutes les préfaces, lettres et dédicaces, consulté des documents manuscrits auxquels on n'avait pas prêté assez d'attention et nous en avons tiré des faits nouveaux qui ont dissipé l'obscurité sur certains points et fait jaillir la lumière. Ceci exposé, nous commençons notre historique sans plus tarder.

Parmi les maîtres faisant partie de la société de la maison de Sorbonne se trouvait un ancien recteur de l'Université de Paris, grand ami des livres, originaire des bords du Rhin, en relations avec les imprimeurs de Mayence et de Rome, qui possédait par devers lui, dans sa bibliothèque privée, quelques-uns des produits des premières presses. Désireux de faire profiter les professeurs et les étudiants des avantages de la nouvelle invention de l'imprimerie, qui permettait de publier les livres d'études en mettant à la portée de tous des textes corrects au lieu des copies défectueuses que livraient des scribes ignorants ou négligents, il fit part de son idée à l'un de ses plus éminents collègues, professeur de rhétorique, qui partagea ses vues. Jean de la Pierre et Guillaume Fichet (1) résolurent alors, d'un commun

(1) Jean Heynlin était surnommé *de la Pierre* (*de Lapide*, *Lapidanus*) à cause de son lieu de naissance, *Stein*, village entre Borzheim et Bretten, dans le grand-duché de Bade, en latin *Lapis*, d'où la traduction française du surnom de *La Pierre*. Il étudia d'abord à l'Uni-

accord, de faire venir des imprimeurs à Paris, afin de faire cesser un état de choses aussi préjudiciable à la marche et au succès des études. La Pierre se chargea de trouver dans son pays des ouvriers typographes capables.

Trois compagnons répondirent à son appel, dans l'ordre suivant : en tête se trouvait Michel Friburger, de Colmar en Alsace, maître ès arts (1), une ancienne

versité de Leipzig en 1452. Déjà à Paris en 1459, nous le trouvons régent au Collège de Bourgogne. Le 18 juin 1462, il fut admis comme associé (*socius*) de Sorbonne. Quittant la France en 1463, il vint à Bâle et se fit recevoir maître ès arts l'année suivante, sous le rectorat de Jean Blicherod de Gotha. On l'inscrivit sur le registre matricule de l'Université (p. 17 1^o) sous cette qualification : *Magister Johannes Heynlin de Lapide Theologiæ Baccalarius*. De retour à Paris, en 1467, il fut élu prieur de Sorbonne en mars. Un mois après, Heynlin donna sa démission de cet office à cause d'une maladie des yeux qui le faisait souffrir depuis longtemps, comme le constate le registre du priorat (p. 58). La même année, il fut élevé à la dignité de recteur de l'Université. Le 25 mars 1470, La Pierre était réélu prieur de Sorbonne. — Guillaume Fichet était Savoyard. Il naquit au Petit-Bornand, en Faucigny, le 16 septembre 1433. En 1455, nous le trouvons étudiant à Avignon, au collège de Saint-Nicolas-d'Annecy, fondé en 1424 dans la capitale du Comtat, par le cardinal de Brogny. En 1459 il vint à Paris, et, le 16 décembre 1461, on l'admettait parmi les associés (*socii*) de Sorbonne. En 1465 il était nommé prieur. Elu recteur en 1467, il rendit un service signalé aux étudiants en les faisant dispenser par le roi d'une levée en masse qui venait d'être ordonnée. En 1469, Louis XI le chargea d'une mission secrète en Italie auprès du duc de Milan, Galéas-Marie Sforza, auprès duquel il retourne encore au commencement de l'année suivante. Bibliothécaire de Sorbonne en 1469, il est réélu par exception en 1470. — Comme professeur, Fichet faisait régulièrement deux cours par jour, soit dans la Sorbonne, soit dans les écoles de la rue du Fourarre, au centre du quartier universitaire ; le matin, il enseignait la philosophie ou les textes sacrés ; l'après-midi était particulièrement consacré à l'enseignement de l'art oratoire.

(1) Friburger est désigné sous le nom de « *Michahel de Columbaria* » dans le registre matricule des étudiants de l'Université de Bâle. Il est inscrit le dix-huitième sur la liste des examens de printemps, pour

connaissance de La Pierre, lorsqu'ils étaient tous deux étudiants à l'Université de Bâle. Les deux autres, de simples ouvriers, étaient Ulric Gering, de Constance, et Martin Crantz (1). Tous trois arrivèrent à Paris dans les premiers mois de l'année 1470. Il fallait créer de toutes pièces un matériel d'imprimerie. A cette époque,

l'obtention du grade de maître ès arts (*magister artium*), en 1463, sous le décanat de Conrad Jacobi (*Matricula studiosorum*, vol. I, fol. 178). Son nom figurait précédemment, en 1461, comme bachelier (*baccalarius*), sous le décanat de Pierre Zum Lust (folio 9^{vo}, 22^o nom). Il paya un droit de vi s.

(1) Plusieurs bibliographes ont avancé que Gering avait été étudiant à l'Université de Bâle et y avait pris le grade de bachelier. De l'examen que nous avons fait par nous-même du registre matricule, il résulte qu'en 1461, il y avait un étudiant ayant le même prénom que notre imprimeur, appelé *Udalricus Gernud* ou *Gerund, de Berona*, c'est-à-dire de Beromunster, qui passa son examen de baccalauréat en même temps que Friburger (fol. 9^{vo}). Nous trouvons encore les inscriptions qui suivent : En 1460, *Nicolaus Gering*, alias *Blairenstein*, chapelain de la cathédrale de Bâle (fol. 5) : en 1467, *Heinricus Gering de Wutterangen, Constantiensis dyocesis* (fol. 76^{vo}), et en 1496, un *Udalricus Gering*, de Thun, *Constantiensis dyocesis* (fol. 99). D'après ces mentions, il nous paraît évident que le nom de Gering était un nom connu et peu susceptible d'être écrit *Gerund* ou *Gernud*. En conséquence, l'imprimeur ne doit pas être identifié avec l'étudiant de ce nom, originaire de Beromunster. En fait, Ulric Gering n'avait pas été gradué à Bâle, car, dans les lettres d'hospitalisation qui lui furent accordées quelques années plus tard par la Sorbonne (voir CHEVILLIER, *Origines de l'Imprimerie de Paris*, ouvrage cité, p. 87), il est qualifié simplement d'« écolier étudiant de l'Université de Paris ». S'il avait obtenu un grade dans une université quelconque, ce grade eût été indiqué dans le document notarié mentionné par Chevillier. — Il était de Constance, ainsi qu'il le déclare lui-même à la fin de deux volumes imprimés l'un en 1494, l'autre en 1495, en société avec Berthold Renbolt. Le lieu de naissance de chacun d'eux : Constance pour Gering, et Strasbourg pour Renbolt, est spécifié en ces termes : *Impressum Parisius per Magistrum Udalricum Gering Constantiensem et Magistrum Berchtoldum Renbolt Argentinensem artis impressorie socios*. Dans le post-scriptum d'une lettre écrite par Hans Blumenstock, alias Heydelberg, à Hans Amerbach, le célèbre imprimeur de Bâle, et datée de Paris, le vendredi après la Saint-

ce n'était pas comme de nos jours, où l'on n'a qu'à s'adresser à des spécialistes qui peuvent fournir, du jour au lendemain, ce qui est nécessaire au fonctionnement d'un atelier typographique. L'imprimerie était encore un art secret, on était obligé de tout faire et fabriquer par soi-même. Les nouveaux venus se mirent aussitôt à l'œuvre. Ils gravèrent les capitales, les lettres du corps, les lettres liées, les abréviations, les signes particuliers et de ponctuation d'un caractère romain d'environ quatorze points et demi.

La Pierre en avait fourni le modèle choisi parmi les impressions de Sweynheim et Pannartz, de Rome, qu'il possédait (1). Le prieur, qui devait revoir lui-même les textes qu'on allait imprimer, avait mauvaise vue (2), et

Barthélemy (27 août) 1501, il est appelé Maître Ulric Gering, de Constance, imprimeur à Paris, « *Meister Ulrich Gering, impressor librorum von Constanz.* » (Voir OSKAR HASE, *Die Koberger*; Leipzig, 1885; in-8°, p. XLV). Blumenstock, représentant d'Amerbach à Paris, était à même de savoir pertinemment qu'Ulrich Gering était de Constance et non de Beromunster; Henri Gering de Wutterangen et Ulrich Guering, originaire de Thun, au diocèse de Constance, étaient probablement des parents de la famille de notre imprimeur, de même que le chapelain Nicolas Gering, qui avait en sa possession un exemplaire du célèbre *Speculum vitæ humanæ* de Roderic, évêque de Zamora, imprimé par les soins d'Ulric Gering et de ses associés. — On a supposé que Martin Crantz pouvait être le fils de l'ouvrier de Strasbourg qui témoigna en faveur de Gutenberg son patron, mais on n'a pas la preuve de cette parenté. Nous sommes plutôt disposé à croire qu'il était de Stein, du même village que le prieur de Sorbonne, Jean Heynlin, dit *La Pierre*. Nous avons trouvé à Bâle un nommé *Gabriel Crantz de Stein*, étudiant en même temps que Friburger (*Matricula Studiosorum*, fol. 9), mais nous n'avons pas été à même de vérifier s'il appartenait ou non à la famille de notre imprimeur.

(1) Ces premiers types ont été copiés sur le *Speculum vitæ humanæ* imprimé en 1468 et sur le *Cæsar* de 1469.

(2) Lors de son premier priorat, La Pierre s'était déjà fait dispenser à cause du mauvais état de ses yeux, dont il souffrait depuis

c'était dans ce but qu'il avait fait choix d'un gros caractère rond, très lisible, ne fatiguant pas les yeux, au lieu de faire copier la lettre de forme gothique généralement en usage à Paris. La fonte des caractères, la fabrication des casses et de l'outillage dans ses divers détails, la construction de la presse et de ses accessoires, tous ces préparatifs occupèrent les imprimeurs pendant un certain temps, et des mois s'écoulèrent avant que leur premier livre pût enfin voir le jour. Aussi avec quelle joie et quel enthousiasme poétique ils saluent ce premier-né, fruit de leur labeur et de leur industrie, qu'ils présentent à Paris, la ville-lumière :

*Ut sol lumen, sic doctrinam fundis in orbem
Musarum nutrix, regia Parisius
Hinc prope divinam, tu quam Germania novit
Artem scribendi suscipe promerita.
PRIMOS ECCE LIBROS quos hæc industria finxit
Francorum in terris, ædibus atque tuis!
Michael, Udalricus, Martinusque magistri
Hos impresserunt et facient alios.*

« De même que le soleil répand partout la lumière, ainsi Paris, capitale du royaume, nourricière des Muses, tu verses la science sur le monde.

« Reçois donc en récompense cet art d'écrire presque divin qu'inventa l'Allemagne.

« VOICI LES PREMIERS LIVRES produits par cette industrie sur la terre de France et dans tes propres édifices.

« Les maîtres MICHEL, ULRIC et MARTIN les ont imprimés, et ils t'en feront encore d'autres. »

longtemps : « *Proposuit autem prior in aula quom per magnum tempus passus fuisset infirmitatem oculorum ut singulis constabat quod ipse studio vacare non potuisset : quom etiam timeret quod in brevi se studio occupare non auderet secundum quod officium requireret et ideo supplicavit....etc.* » (Registre original des prieurs, fol. 58).

Ce premier ouvrage, dont la copie leur avait été fournie par La Pierre, était le recueil des lettres de Gasparino Barzizi de Bergame, dont l'élégante latinité, en quelque sorte classique, devait servir de modèle de style aux jeunes gens. La Pierre avait envoyé les épreuves du livre à son ami Fichet, qui lui répondit en exprimant sa satisfaction par la lettre ci-après, dont voici la traduction :

« Guillaume Fichet, docteur en théologie, de Paris, à Jean de La Pierre, prieur de Sorbonne, salut :

« Tu viens de m'envoyer les savoureuses lettres de Gasparino de Bergame. Non seulement tu en as revu soigneusement le texte, mais il est nettement et correctement reproduit par tes imprimeurs allemands. L'auteur te doit de grands remerciements pour les longues veilles que tu as consacrées à rendre son livre parfait, de corrompu qu'il était auparavant. Mais tous les hommes savants doivent te remercier encore davantage, toi qui non seulement t'appliques à l'étude des lettres sacrées (comme t'y appellent tes fonctions), mais leur rends un signalé service en t'occupant de rétablir, dans leur pureté, les textes des auteurs latins. C'est assurément une tâche digne d'un homme aussi savant et aussi excellent que toi, qui as présidé avec tant de succès et d'applaudissements les luttes savantes de la Sorbonne, et qui, par ton intelligence, répands la lumière dans cette littérature latine que l'ignorance de notre siècle avait enveloppée de ténèbres. Sans parler de plusieurs autres grandes pertes subies par les lettres, les mauvais copistes ne sont-ils pas une des causes qui ont le plus contribué à les précipiter, pour ainsi dire, dans la barbarie !

« Aussi quelle est ma joie de voir que tu as eu la bonne idée de chasser enfin ce véritable fléau de la ville de Paris ! Ces industriels du livre que, de ton pays d'Allemagne, tu as fait venir en cette cité produisent des livres très corrects et conformes à la copie qui leur est livrée. Tu fais, du reste, la plus grande attention à ce qu'ils n'impriment rien sans que le texte n'ait été confronté avec tous les manuscrits que tu réunis et corriges plusieurs fois.

« Tu mérites les mêmes éloges que Quintilius, ce sage critique dont parle Horace, toi qui as rendu à Gasparino sa suave éloquence et qui, après avoir inspiré à la plupart des nobles esprits de cette ville le dégoût de la barbarie, leur as fait goûter une source lactée d'éloquence plus douce que le miel, dont ils s'abreuvent chaque jour davantage.

« Quant à moi, je te répéterai sans flatterie ce que disait Platon à la louange d'Aristote : « Ta demeure est l'asile même de l'étude et de la science » Adieu, aime-moi comme je t'aime. »

Écrit en Sorbonne, par Fichet, de sa main la plus rapide.

Cette lettre, imprimée et placée en guise de préface en tête du volume, nous révèle d'une façon positive le rôle initial joué par de La Pierre. C'est toi, lui dit son ami, qui as fait venir ces imprimeurs de ton pays. Tu as eu là une bonne idée dont on ne saurait trop te remercier. La lettre de Fichet ne porte pas de date, mais elle contient les données nécessaires pour la fixer. On sait, par les registres de Sorbonne, que de La Pierre fut deux fois prieur de Sorbonne : une première fois en 1467, et la seconde en 1470. La première date ne peut convenir par la raison que Fichet, qui se qualifie de docteur en théologie n'avait pas encore obtenu ce grade. Le livre a donc été imprimé pendant le second priorat de Jean de La Pierre, commencé exactement le 25 mars 1470. Il est question, dans cette lettre, de séances publiques de thèses qui se soutenaient en Sorbonne; le prieur les présidait de droit. Il a fallu nécessairement qu'il eût été à même de tenir plusieurs de ses séances et que quelques mois se fussent écoulés avant qu'il eût acquis la renommée dont son ami se fait l'écho. Ce n'est donc que pendant l'été de 1470, en juillet ou août au plus tôt, que la première impression faite à Paris a pu être terminée. Ce premier livre se compose de 11 cahiers de 10 feuillets et d'un dernier cahier de 8 feuillets, formant en tout

118 feuillets, imprimés à longues lignes, sans chiffres, réclames ni signatures, sur un papier d'excellente qualité, fort et très épais. La page a 22 lignes. Le format est un petit in-quarto.

Le second livre imprimé à Paris est un autre ouvrage du même auteur sur l'orthographe latine. Jean de La Pierre en revit également le texte et le fit suivre d'un chapitre de Guarini de Vérone sur les diphtongues. Il joignit à la fin un petit traité de sa composition sur l'art de la ponctuation. Le volume, formant presque le double de pages du précédent, s'achevait à la fin de l'année. Fichet en présenta le premier exemplaire comme étrenne à Robert Gaguin, accompagnant le livre d'une longue lettre dont nous résumerons brièvement le texte imprimé et dont nous traduirons les passages les plus saillants.

Après avoir tracé un tableau de l'état de décadence dans lequel étaient tombées les lettres latines lors de son arrivée à Paris, Fichet exprime à son ancien élève sa joie et sa satisfaction de les voir renaître de jour en jour et fleurir de nouveau. Cet heureux changement doit, selon lui, être attribué en grande partie à l'imprimerie nouvellement inventée qui a répandu partout la lumière.

« Les ouvriers typographes racontent ici, à qui veut les entendre, que c'est un nommé Jean, dit *Gutenberg*, qui le premier a inventé, aux environs de Mayence, l'art de l'imprimerie, par le moyen duquel on fait maintenant des livres non à l'aide d'un roseau, comme les anciens, ni à la plume, comme de nos jours, mais avec des lettres de métal, vite, bien et correctement (1).

(1) « Ferunt enim illic, haut procul a civitate Maguncia, Ioannem quemdam fuisse cui cognomen Bonemontano qui primus omnium impressoriam artem excogitaverit qua, non calamo (ut prisca quidem

« Un tel homme mériterait d'être porté aux nues par les poètes, par les artistes et par la voix de tous les amis des livres, lui qui a rendu un si grand service aux lettres et aux hommes d'étude. On a bien divinisé Bacchus et Cérès pour avoir appris à l'humanité l'usage du vin et du pain, mais l'invention de Gutenberg est d'un ordre supérieur et plus divin, car il a gravé des caractères à l'aide desquels tout ce qui se dit et se pense peut être écrit, transmis et conservé à la mémoire de la postérité (1).

« Ici, ajoute Fichet, je ne dois pas oublier nos typographes, qui font déjà mieux que le maître en le dépassant, dont les chefs sont Ulric, Michel et Martin. Ils ont commencé par imprimer les Lettres de Gasparino de Bergame, et les voilà qui se hâtent de terminer l'Orthographe du même Gasparino, soigneusement corrigée par le même Jean de La Pierre, ouvrage excellent à mon avis, non seulement pour l'instruction de la jeunesse, mais qui servira beaucoup aux études des plus savants » (2). »

Cette lettre fut écrite par Fichet, en Sorbonne, à la hâte et au petit jour, en hiver, aux calendes de janvier,

illi neque penna (ut nos fingimus), sed æreis litteris libri finguntur, et quidem expedite, polite et pulchre. »

(1) « Dignus sane hic vir fuit quod omnes musæ, omnes artes, omnesque eorum lingue qui libris delectantur divinis laudibus ornent, eoque magis dis deabusque ante ponant, quo propius ac presentius litteris ipsis ac studiosis hominibus suffragium tulit. Si quidem deificantur liber et alma Ceres, ille quippe dona liei invenit, poculaque inventis Acheloia miscuit uvis, hæc Chaonian, pingui glandem mutavit arista. At Bonemontanus iste, longe gratiora divinaque invenit, quippe qui litteras hujusmodi exculpit quibus quidquid dici aut cogitari potest, prope diem scribi ac transcribi et posteritatis mandari memoriæ possit. »

(2) « Neque presertim hoc loco nostros silebo qui superant jam arte magistrum quorum, Udalricus, Michael ac Martinus principes esse dicuntur qui jam pridem Gasparini Pergamensis epistolas impresserunt quos Ioannes Lapidanus emendavit, quin illius auctoris orthographiam (quam hic etiam accurate correxit) se accingunt perficere, opus mea quidem sententia egregium neque auribus solum juventutis gratissimum sed doctiorum quoque studiis oportunum... »

c'est-à-dire le 31 décembre (*ædibus Sorbonæ, raptim a me kalendis Januariis diluculo scriptum*). La Pierre fut chargé de remettre lui-même le livre à Gaguin, comme nous l'apprennent les deux vers suivants :

*Jane pater, ferto nunc munera nostra Roberto
Uni qui Musis eat omnibus ævis.*

« Père Jean, porte maintenant nos présents à Robert, à celui-là seul dont le nom ira, avec celui des Muses, aux siècles les plus reculés. »

Gaguin remercia Fichet le lendemain, 1^{er} janvier, par une superbe pièce de vers dans laquelle il fait un éloge hyperbolique du professeur de rhétorique, son ancien précepteur ; et qui commence ainsi :

*Quos luteos homines finxit natura, deauras
Et facis eloquio, clare Fichete, Deos.
Te digne extulerit, præclara Lutecia cælo.*

« Grâce à toi, l'argile dont la nature a fait les hommes s'est changée en or. Tu en fais des dieux, illustre Fichet, avec ton éloquence. La brillante Lutèce te portera aux ciel, car tu en es digne. »

La lettre de Fichet est d'un intérêt capital pour l'histoire de l'imprimerie. Elle proclame hautement la gloire du génie de Gutenberg et établit son droit désormais indiscutable à l'invention de l'imprimerie, d'après des témoignages de contemporains à même d'être bien renseignés et dignes de foi, des typographes venus des bords du Rhin à Paris, et qui ont pu être ses élèves (1).

(1) Nous avons le premier fait connaître ce document. Les passages de la lettre de Fichet relatifs à l'invention de Gutenberg ont été publiés par nous, en 1883, dans *le Livre* (p. 369-372). Quatre ans après,

Cette lettre nous montre aussi avec quel intérêt Fichet avait suivi les progrès de cet art dont il avait compris la portée civilisatrice, et avec quel désintéressement il l'appliquait au relèvement des études littéraires dans l'Université de Paris. C'était en effet dans le monde des maîtres et des élèves que devait surtout se faire sentir le besoin de multiplier les livres par un procédé plus rapide et plus correct que celui de l'écriture.

Comme son aîné, le livre de l'Orthographe ne porte pas la date de l'année. Les caractères, que nous avons examinés attentivement, paraissent aussi neufs que dans le volume précédent. Dans la lettre de Fichet, il est question des lettres de Gasparino, comme seul ouvrage imprimé auparavant. De plus, la date du 31 décembre ne peut s'appliquer à l'année suivante, comme l'a cru Jules Philippe (1), Gaguin étant alors absent, à Rome. De ces trois arguments, on doit nécessairement conclure qu'elle se rapporte à l'année 1470, et que c'est bien le second livre qui a été imprimé à Paris. Le volume se compose de 361 feuillets. Les pages ont 23 lignes au lieu de 22 lignes comme dans le premier livre. Cette justification comportant une ligne de plus sera celle adoptée

le texte intégral a été publié à Bâle par le Dr Sieber. En 1889, la *Société de l'histoire de Paris* a donné un fac-similé héliographique de la lettre entière, avec une notice historique par M. Léopold Delisle.

(1) Le principal argument invoqué par Jules Philippe pour placer cette impression à la fin de l'année 1471 repose sur les mots *jam pridem*, qui signifient *auparavant* ou *depuis quelque temps*, expression parfaitement applicable à l'intervalle de quelques mois écoulés depuis la première impression faite en Sorbonne. Si Fichet avait voulu marquer un temps plus long, il se serait servi de l'expression *jam diu*, que l'on trouve précisément dans une lettre de Bessarion, du 31 août 1471, à Fichet, visant une autre lettre du 13 décembre 1470 à lui adressée, sept ou huit mois auparavant et pour laquelle il n'avait pas encore reçu de réponse.

uniformément par la suite pour les in-quartos sortant de l'atelier. Le papier est de même fabrication. Nous donnons ci-contre un spécimen de la première page de l'*Orthographia*.

Le troisième livre imprimé à la Sorbonne est un texte latin de Salluste. Il n'y a point de préface, mais on lit à la fin une pièce de vers en distiques latins, dans laquelle les imprimeurs, s'adressant au peuple de Paris, lui rappellent la bravoure guerrière dans laquelle il s'est autrefois distingué, et dont il trouvera de beaux exemples à imiter dans les récits de Salluste. Ils font en même temps une déclaration de fidélité au roi Louis XI, dont, quoique étrangers, ils entendent servir la cause à leur manière, en imprimant des livres.

*Nunc parat arma virosque simul rex maximus orbis
Hostibus antiquis exitium minitans.
Nunc igitur bello studeas gens Pariseorum!
Cui Martis quondam gloria magna fuit.
Exemplo tibi sint nunc fortia facta virorum
Quæ digne memorat Crispus in hoc opere
Armigerisque tuis Alemanos adnumeres qui
Hos pressere libros arma futura tibi.*

« Le plus grand roi de la terre prépare maintenant ses armes et ses soldats, menaçant de la destruction ses éternels ennemis.

« C'est maintenant, peuple de Paris, dont la gloire militaire fut grande jadis, qu'il te faut étudier l'art de la guerre!

« Que les hauts faits des grands hommes rapportés par Salluste dans son œuvre te servent aujourd'hui d'exemples!

« Compte au rang de tes auxiliaires les Allemands qui ont imprimé ces livres, ce seront des armes pour toi. »

Il s'agit ici de l'appel aux armes fait par ordre de Louis XI, dans Paris, vers la fin de janvier 1471, à l'occasion de la guerre déclarée au duc de Bourgogne,

Charles le Téméraire. Le Salluste a dû paraître en février 1471, peu de temps avant l'ouverture de la campagne. La composition typographique devait en être commencée depuis quelque temps déjà. Ce pouvait être aussi un de ces auteurs latins dont parle Fichet dans sa première lettre, et dont La Pierre revisait les textes d'après les manuscrits. L'exemplaire sur vélin de la Bibliothèque nationale porte, au bas de la première page, cette mention d'une écriture du temps : « *Fichetanus Sallustius* », qui semble indiquer que Fichet n'est pas resté étranger à cette publication, dont il aurait fait les frais.

Le Salluste imprimé à la Sorbonne forme un volume petit in-quarto de 106 feuillets à 23 lignes par page.

Cette impression a été suivie d'une édition de l'abrégé d'histoire romaine de Florus. On lit, à la fin, une pièce de vers de Robert Gaguin, faisant indirectement allusion à la conduite turbulente et hautaine de Charles le Téméraire et de ses partisans.

*Quos nulla in terris concluderat ora Quirites
Hæc Flori obstrictos parva tabella capit,
Et quæque eximia produxit Livius arte,
Bella, duces, pompas, rite coacta tenet.
Quo vere exemplo vobis sperate futurum
Qui fama et quæstu fertis in astra gradum
Post tumidos nisus, post sæva pericula sortis
Ad Manes raptos vos brevis urna teget.*

« Ces Romains, que le monde entier ne pouvait contenir, Florus les tient tous renfermés dans une petite tablette.

« Tout ce que Tite-Live décrit dans son chef-d'œuvre : guerres, généraux, triomphes, se voit ici en raccourci.

« Vous verrez là un exemple pour l'avenir, vous qui espérez, par la renommée et les richesses, monter aussi haut que les étoiles.

« Vous aurez beau vous gonfler d'orgueil dans de puissants efforts, le sort inexorable vous renversera et vous descendrez chez les morts, enfermés dans une urne étroite. »

Cette édition de *Florus*, imprimée avant le départ de Gaguin pour Rome, forme un volume petit in-quarto de 89 feuillets à 23 lignes par page.

Pendant que la guerre se déchainait entre les deux rivaux, le roi de France et le duc de Bourgogne, Fichet employa la presse de Sorbonne à une œuvre de propagande politique. Nous voulons parler des lettres et harangues du cardinal Bessarion, adressées aux princes d'Italie pour les convaincre de la nécessité de mettre fin à leurs querelles et de s'unir dans un effort commun avec les autres potentats de l'Europe, dans une croisade contre les Turcs, dont la puissance sans cesse envahissante depuis la prise de Constantinople sur les Grecs mettait en péril la chrétienté tout entière.

Bessarion avait annoncé à Fichet l'envoi de sa copie par une lettre datée de Rome, du 14 décembre 1470. Environ six semaines après, ce dernier la recevait dans un paquet par l'entremise de l'abbé de Saint-Corneille de Compiègne, juste au moment où Paris, se mettant sur le pied de guerre, fermait ses portes (1).

Le livre était imprimé vers le milieu d'avril. Suivant les instructions de son ami le cardinal, Fichet se mit en mesure de le distribuer à des potentats, à des princes, à des chefs d'ordre religieux, à tous ceux enfin qu'il pensait pouvoir être utiles à la cause et s'y intéresser, soit matériellement, soit moralement. Des exemplaires sur vélin richement enluminés étaient réservés à quelques têtes couronnées. A chacun des exemplaires qu'il envo-

(1) « Posteaquam mihi tuas litteras simulque librorum fascem reddidit tuus abbas Sancti Cornelli aditus omnes militaris furor occupavit. » — Voir la lettre d'envoi imprimée, de Fichet à Bessarion, pour sa Rhétorique (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Réserve Z, 1683, in-4°, première lettre).

yait les uns après les autres, selon les occasions plus ou moins fréquentes de courriers particuliers (1), il joignit des lettres spéciales et toutes différentes, soit imprimées, soit manuscrites, employant toute son éloquence pour engager ceux auxquels il offrait le livre à entrer dans les vues de l'auteur et à coopérer, par tous les moyens dont ils pourraient disposer, à la réalisation de son projet.

Une trêve venait d'être signée, le 4 avril 1471, entre Louis XI et Charles le Téméraire. Cette perspective de paix avait rasséréné les esprits tournés vers la guerre. Les éditeurs de Sorbonne avaient suivi l'opinion pu-

(1) Le premier exemplaire des *Orationes* était offert, le 23 avril (*viii kalend. Maias*) 1471, avec une dédicace au cardinal Rolin. Quatre mois après, le 31 août, l'exemplaire de Bessarion n'était pas encore parvenu à destination. Inquiet sur le sort de son livre, en raison des bruits de guerre, il écrit à son ami Fichet et désire savoir de lui si sa copie lui a été exactement remise. Il s'étonne de n'avoir encore rien reçu, car il a appris par hasard, de la bouche d'un secrétaire du roi, venu à Rome pour affaires de service, que les *Orationes* étaient déjà imprimées, et cette personne lui affirmait les avoir vues entre les mains de plusieurs : « Scire cuperemus vehementer an vobis reddita fuerint et orationes a nobis edita pro christianæ fidei dignitate.... Forte fortuna venit huc quidam ex ministerio secretariorum christianissimi regis qui nobis affirmavit sese vidisse Orationes in vestris manibus vestra opera impressas et traditas compluribus. » — (*Correspondance de Fichet et de Bessarion*, reliée avec les *Orationes* imprimées; exemplaire de Fichet, 5^e lettre datée de Rome, *die ultima Augusti* 1471. Bibliothèque nationale, Réserve Z, 1472-1473; in-4^o et *Manuscrits latins*, n^o 18,591, in-4^o).

La distribution dura près d'une année. Le 21 mars 1472, Fichet écrivait d'Amboise, à son ami, qu'il avait donné et distribué un peu partout, en France et en Allemagne, quarante-six exemplaires des *Orationes* : « Neque de sex et quadraginta tuarum Orationum opusculis quas circumquaquam per Gallias et Germanias a me fidei tuende causa sunt dispersa gratisque data... » (*Correspondance de Fichet et de Bessarion*, 9^e lettre.) — Fichet en avait euvoiyé des exemplaires jusqu'en Espagne, à l'évêque et au chapitre de Pampelune. Au commencement d'avril 1472, il en adressait encore au chapitre de l'église Lyon.

blique en publiant des textes d'auteurs latins retraçant les luttes du peuple romain et l'histoire de ses guerres civiles, qu'ils présentaient en exemple au peuple de Paris, dans les circonstances présentes. Fichet profita du moment d'accalmie qui venait de se produire pour reprendre son plan d'instruction universitaire.

Après le style et la grammaire, ce fut le tour de la rhétorique. Depuis de longues années, Fichet enseignait l'art de l'éloquence dans les cours publics. Ses leçons, recueillies par les auditeurs, circulaient en copies manuscrites plus ou moins défectueuses et incorrectes. Il en revisa et modifia définitivement le texte, qu'il fit imprimer sous ses yeux à la Sorbonne.

L'ouvrage était terminé et sorti de sous presse en juillet 1471. L'auteur en offrit d'abord des exemplaires aux deux personnes envers lesquelles il avait le plus d'obligations, au cardinal Bessarion et au cardinal Rolin. Bessarion, évêque de Nicée et patriarche de Constantinople, auquel il était lié d'étroite amitié, avait été son initiateur littéraire (1), Jean Rolin, évêque d'Autun, était son grand bienfaiteur. Depuis tantôt dix ans, il avait puissamment aidé Fichet et il le soutenait encore généreusement de sa bourse (2). Plus que tous autres, ils

(1) « Qui prior mihi libros litterasque feneravit. » (*Recueil des lettres de dédicace pour la Rhétorique de Fichet*; 2^e lettre imprimée. Bibliothèque nationale; Réserve Z, 1683, in-4^r).

(2) La lettre d'envoi de la Rhétorique au cardinal Rolin est trop importante pour que nous n'en traduisions pas quelques passages : « J'espère, très excellent Père, lui dit Fichet, que notre ouvrage sur la Rhétorique vous fera grand plaisir (*spero, pater excellentissime, Rhetoricorum opus fore tibi jucundissimum*). Ce n'est pas qu'il soit à la hauteur des bienfaits que vous m'avez prodigués (*non quia par tuis in me beneficiis sit*), mais c'est un témoignage de la reconnaissance que je vous dois avant et plus qu'à tout autre (*sed quia fructus est illorum ipsorum non ingratus, neque prius ulli vel magis*

avaient droit à cette préférence, et c'était pour lui un strict devoir de reconnaissance, ainsi qu'il le déclare lui-même, en priant le pape Sixte IV de l'excuser, lorsqu'il lui envoya après eux sa Rhétorique, imprimée sur vélin et magnifiquement enluminée. D'autres exemplaires furent successivement adressés : au roi René; à Guillaume Chartier, évêque de Paris, un des bienfaiteurs de Fichet (1); à Charles, duc d'Aquitaine, frère du roi; à François II, duc de Bretagne; à Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, et à d'autres. Chaque livre ainsi offert était accompagné de lettres spéciales de dédicace

quam tibi debitus atque reddendus)... à vous qui, depuis dix ans jusqu'à ce jour, m'avez constamment subventionné de la manière la plus large (*sumptus amplissimos abhinc decennium ad hunc usque diem continuo suppeditasti*). » Cet hommage spontané, ainsi que cette dernière déclaration, nous donnent à penser que le cardinal Rolin a été pour quelque chose dans l'établissement de l'imprimerie de la Sorbonne, et qu'il a dû certainement aider Fichet dans sa généreuse entreprise. — Cette lettre, qui se termine par les louanges de son bienfaiteur, que Fichet exalte et dont il veut transmettre la mémoire jusqu'à la fin des siècles, est datée de la Sorbonne aux ides de juillet, qui correspondent au 15 du même mois (*ædibus Sorbonæ, idibus juliis scriptum, anno septuagesimo et quadringentesimo supra millesimum*). Par suite d'une erreur d'impression, le mot *uno* a été omis. C'est en l'année 1471 et non en 1470, comme le porte la suscription imprimée, que la Rhétorique a vu le jour. Il est matériellement impossible qu'elle ait paru en 1470. L'usure des caractères et la date des autres dédicaces prouvent le contraire.

(1) En lui envoyant sa Rhétorique, Fichet remercie Guillaume Chartier de l'avoir récompensé le premier en lui donnant le bénéfice ecclésiastique d'Aunay (*Alnetum*) pendant qu'il était recteur de l'Université de Paris (*ecclesiastico beneficio, quo tempore studii Parisiensis rectoratum gerebam, primus omnium remunerasti*). Il lui rappelle aussi que c'est grâce à lui qu'il s'est décidé à rester à Paris, après avoir été reçu au grade de docteur : « *Susceptis doctoralibus insignibus Parisii remorandi mihi tuo beneficio causa fuisti.* » (*Recueil des lettres de dédicace pour la Rhétorique de Fichet*, 5^e lettre. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. Réserve : Z, 1683, in-4^e).

imprimées ou manuscrites, comme pour les harangues de Bessarion.

Le volume de la Rhétorique se compose de 192 feuillets dans le format petit in-quarto, avec 23 et quelquefois 24 lignes par page. L'auteur en a corrigé et modifié plusieurs fois le texte sous presse et après le tirage : des pages ont été réimprimées et remplacées par des *cartons*. Des corrections à la plume se voient dans presque tous les exemplaires ; les derniers qui ont été distribués sont ceux qui en contiennent le plus grand nombre. Tel est celui qui a été offert par Fichet à Charles de Bourbon, neuf mois après (1).

(1) La lettre d'envoi de la Rhétorique au cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, est datée de la veille des calendes d'avril, c'est-à-dire du 31 mars, sans indication d'année. Tous les bibliographes se sont trompés en la reportant à 1471 au lieu de 1472, qui est la vraie date. L'année commençant à Pâques tombait, en 1472, le 29 mars. Le 31 mars appartient donc à 1472 et non à l'année 1471. Fichet, dans la lettre d'envoi de la Rhétorique au pape, en date du 31 août 1471, dit positivement que ce sont le cardinal Bessarion et le cardinal Rolin, ses bienfaiteurs à divers titres, qui ont reçu les premiers son ouvrage, auquel ils avaient un droit des plus légitimes, de préférence à tous autres, même à Sa Sainteté. L'exemplaire de Charles de Bourbon est un de ceux dans lesquels la première feuille du quatrième cahier est réimprimée avec un texte remanié et qui présente le plus de corrections faites à la plume par l'auteur lui-même. Au lieu d'être sur vélin, comme les premiers exemplaires de dédicace, il est sur papier. La raison en est que, lorsque Fichet songea à l'offrir à l'archevêque de Lyon, il ne lui restait plus d'exemplaires sur vélin, qui avaient été distribués à d'autres auparavant. On a compté jusqu'à trois exemplaires de la Rhétorique ayant appartenu au cardinal de Bourbon. Il n'y a pas d'exemple qu'un même livre ait été offert trois fois de suite le même jour au même personnage. Ces trois exemplaires vont se réduire à un seul, comme nous allons de suite le prouver. — L'un de ces exemplaires, au dire des bibliographes, serait précédé d'une dédicace manuscrite sur vélin. Nous avons vu et examiné cet exemplaire, qui est à la Bibliothèque nationale. La lettre est une copie imitant l'écriture ancienne, qu'un amateur a fait faire au siècle dernier. Elle a été ajoutée à cet exem-

Comme corollaire de la Rhétorique de Fichet, on imprima ensuite en Sorbonne, cette même année, la Rhétorique de Cicéron, revue et divisée en chapitres par La Pierre. Aucun exemplaire de cette édition n'a été retrouvé, mais son existence est formellement attestée par une lettre de Fichet dont nous aurons à nous occuper tout à l'heure. Dans le même ordre d'idées, nous croyons que l'on imprima vers la même époque le petit traité d'Agostino Dathi, de Sienne, sur les préceptes ou principes de l'éloquence (*Augustini Dathi Senensis eloquentiæ precepta*), petit in-quarto de 44 feuillets à 23 lignes par page. De ce livre il ne subsiste plus qu'un seul exemplaire, celui de La Pierre, conservé à la bibliothèque de l'Université de Bâle.

Nous savons encore, par la même lettre de Fichet, dans laquelle il est fait mention du traité de Cicéron sur l'art oratoire, que La Pierre avait revu le texte d'un

plaire, qui porte les armes, la devise et les initiales de Laurent Bureau, docteur de l'ordre des Carmes, en théologie, plus tard confesseur de Louis XII et évêque de Sisteron. La lettre placée jadis en tête de l'exemplaire sur vélin, de la collection Gaignat, aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Vienne, et qui a disparu, a la même origine. L'exemplaire sur papier, avec la lettre d'envoi imprimée, se trouve à la Bibliothèque nationale et porte en tête de la première page les armes de l'archevêque de Lyon, peintes dans la bordure. C'est le seul qui lui ait réellement appartenu et lui ait été offert par Fichet. Les deux autres n'ont aucun certificat d'origine, et la lettre qui leur a été ajoutée est, disons le mot, l'œuvre d'un faussaire plus ou moins habile. La question ainsi éclaircie, il n'y a plus lieu de s'arrêter à ce que les biographes ont dit du prétendu patronage de l'archevêque de Lyon, sous lequel Fichet aurait placé la Rhétorique à son apparition. Dans sa lettre à Charles de Bourbon, Fichet a soin de dire qu'il a d'abord envoyé sa Rhétorique à Bessarion, à Rome, et il fait suivre cette lettre d'un extrait de celle qu'il avait adressée à ce dernier pour faire voir à l'archevêque de Lyon en quels termes il appréciait cet ami commun auquel il avait, le premier, dédié son ouvrage.

Valère Maxime auquel il avait appliqué le même système de division en chapitres. Cette impression, faite également dans l'atelier de la Sorbonne, est aujourd'hui perdue. On doit la mettre à l'actif de l'année 1471.

Le dernier volume qui soit daté de cette même année, et qui vient immédiatement dans l'ordre après le Valère Maxime, comme en témoigne la lettre précitée, est l'ouvrage de Lorenzo Valla sur les élégances de la langue latine, suivi de deux autres traités du même sur des questions grammaticales. Il forme un assez fort volume in-folio, le premier de ce format qui, à notre connaissance, ait été imprimé dans l'atelier, toutes les impressions faites auparavant étant de petits in-quartos. On y trouve aussi, pour la première fois, la lettre V, qui se confondait précédemment avec la voyelle U. C'est surtout dans la table des chapitres que l'on remarque l'emploi de cette nouvelle lettre. Elle désigne, la plupart du temps, le chiffre romain V, avec un point au-dessus, et, dans de très rares exceptions, elle est employée comme lettre, sans point au-dessus.

En tête du Valla, on lit une lettre de Pierre Paul Vieillot (*Senilis*) à Jean de La Pierre. Nous allons la traduire en entier (1) :

(1) Voici l'original latin de cette lettre afin qu'on puisse se rendre compte de certaines expressions et tournures de phrases particulières à la langue latine, intraduisibles mot à mot et que l'on ne peut rendre que par des équivalents en français : « P. Paulus Senflis Joanni Heynlin de Lapide salutem plurimam dicit. — Quom proximis diebus mecum ageres vir humanitate litterisque excelens ut clarissimi viri Laurentii Vallæ quem merito latinæ linguæ restauratorem dixerim elegantias castigarem librariorum vitio corruptissimas, recepi tandem me id esse facturum. Non quidem ego me tanto oneri parem esse crediderim (quippe quod vix doctissimi homines fere queant), sed quia tantum apud me auctoritas valet ut fatear nihil a me tibi posse sine maxima ingratitude denegari. Est profecto res ista et

Pierre-Paul Vieillot à Jean de La Pierre, salut.

« Lorsque, dans ces dernier temps, tu m'as prié, toi la bienveillance et l'érudition en personne, de corriger les *Élégances* du très illustre Laurent Valla — que j'appellerai à juste titre le restaurateur de la langue latine — dont le texte avait été entièrement corrompu par la faute des copistes, je t'avais promis de le faire. Je ne me croyais pas à la hauteur d'une tâche aussi lourde, que pourraient à peine entreprendre les hommes les plus savants, cependant je t'avouerai que tu as tellement d'empire sur mon esprit, que je ne pouvais te refuser sans me rendre coupable de la plus noire ingratitude. Ce que tu me demandais était un travail absolument nécessaire, mais qui eût exigé le concours de quelqu'un ayant beaucoup de science et de temps devant lui, quoique je sois dépourvu de ces deux choses, comme tu le sais bien. Car, à la cour des rois, non seulement les ignorants ne deviennent pas savants, mais ceux qui n'ont pas été étrangers à la culture des lettres oublient généralement ce qu'ils savent. Et par ces temps agités, ce n'est pas de la plume et du papier dont il faut savoir se servir, mais de son cheval et de son épée.

digna et pernecessaria sed quæ doctum virum et ociosum postulat quorum mihi neutrum adesse tu optimus testis es. Nam et magnorum principum aulæ non ex imperitis literatos, sed ex literatis imperitos facere consuerunt. Et hæc procellosa tempora non cartham aut calamum sed equos sibi gladiumque deposcunt. Accedit etiam ad has difficultates quod ego in hanc urbem me furtim (ut ita dixerim) ob comparanda mihi quædam necessaria surripui, regem versus illico rediturus. Inter has tamen tantas loci temporisque angustias gessi tibi morem ut potui melius et Laurentium nostrum non me ausim dicere emendasse sed celerrime percurrisse et quidem stomachabundum, tum quia non latini viri, qualis ipse fuit, sed legere barbari hominis scripta videbat, tum quia molestissimum mihi erat ad emendandos pro tenui ingeniolo meo tot librariorum errores omnino mihi otium denegari. Tuum igitur nunc officium est ut posteaquam ego te jubente hoc negotium quod supra meas vires esse intelligo aggressus sum. Tu optima lima tua tuoque gravissimo iudicio prosequareis plurima quæ adhuc corrigenda supersunt ut ego agellum hunc spinis, lapidibus lolioque mundasse ac sarculo coluisse, tu

« Et ces difficultés ne sont pas les seules. Je me suis échappé en venant, pour ainsi dire, en cachette dans cette ville, afin d'y faire quelques emplettes nécessaires, et je devais retourner immédiatement auprès du roi. Néanmoins, au milieu de tous ces inconvénients étroits de temps et de lieu, j'ai fait de mon mieux pour te rendre service. Je n'ose dire que j'ai corrigé notre Laurent Valla, mais je l'ai parcouru très à la hâte, non sans me mettre dans une violente colère contre tous ces copistes, qui l'ont tellement défiguré que l'on croirait lire non pas une œuvre écrite en latin, mais dans une langue barbare.

« Il ne m'a pas été possible, avec mes faibles moyens et le peu de temps que j'avais devant moi, de corriger toutes ces fautes. C'est donc à ton tour maintenant de terminer le travail que j'ai entrepris, d'après ton ordre, et qui était au-dessus de mes forces. Avec tes habitudes de correction méticuleuse et ton excellent jugement, tu continueras à corriger beaucoup de fautes que j'ai laissées, de sorte que si j'ai défriché et sarclé ce champ en le débarassant des ronces, des pierres et des mauvaises herbes, tu pourras y mettre des plantes et des fleurs de toutes sortes, à ta guise.

« C'est ce que réclame de toi la jeunesse studieuse à laquelle ce livre rendra le plus grand service. Notre auteur l'exige aussi. S'il s'est livré à un travail énorme en se consumant dans des veilles sans fin pour extirper le langage barbare de notre siècle et le remplacer par la phraséologie dorée de son

vero plantis et variorum florum genere exornasse judicaris. Postulat hoc a te studiosorum juvenum cætus quibus hic liber maximæ utilitati futurus est ; postulat Laurentius noster qui quom ad extirpandam ab hominibus nostris hoc suo aureo libro barbariem incredibiles pene labores vigiliisque subierit committendum non est ut nostra culpa ipse fuisse barbarus videatur. Postulatque denique Senilis tui honor, in quem multos impetum facturos esse non dubito, præsertim in hac prestantissima urbe Lutetia ubi nonnullos esse audio qui Ciceronis latine linguæ omnium judicio parentis scripta castigent, que res certe non mediocri mihi voluptati est. Nam si forte ad me reprehendum gravissimi censores isti descenderint, ego ad Ciceronem confugiam ut quo ipse olim urbem Romam a Catilina, eodem se meque ab istorum morsibus ense defendat. Vale. »

livre, il ne faut pas qu'on puisse nous reprocher de l'avoir fait paraître barbare par notre faute.

« Ainsi le veut l'honneur de ton ami Vieillot, que l'on ne manquerait pas d'attaquer ou de critiquer, surtout dans cette noble ville de Paris où je sais que l'on est en train de corriger des ouvrages de Cicéron qui, de l'avis de tous est le père de la langue latine. Cette nouvelle m'a fait grand plaisir. Et si ces critiques trop austères en arrivaient là, je me réfugierai dans Cicéron, comme il le fit dans Rome en la protégeant contre les fureurs de Catilina ; il me servira d'épée pour me défendre contre leurs attaques. Adieu. »

Cette lettre est suivie d'une adresse en vers du même aux étudiants :

P. PAULUS SENILIS CUNCTIS BONARUM LITTERARUM
CULTORIBUS S. P. D.

*Rhetora quisquis amas, vates linguamve latinam
Laurenti hoc Vallæ perlege semper opus.
Namque docet verum quo sunt sermone locuti
Tullius, heroicum Virgilius pater.
Et docet ut fuerunt variis erroribus usi
Multi quos doctos inscia turba putat.
Hanc igitur legito, juvenis studiose, senexque
Si recte queris verba latina loqui.*

P.-Paul Vieillot à tous les amateurs de belles-lettres, salut.

« Qui que tu sois qui aimes les fleurs de rhétorique, la poésie ou la langue latine, relis souvent cette œuvre de Valla.

« Car il t'apprendra la véritable langue qu'ont parlée Cicéron et les héros de Virgile.

« Il te fera voir les nombreuses fautes de langage que commettent bien des gens que la foule ignorante croit savants.

« Lis donc ce livre, jeune homme studieux, et toi, vieillard, si tu veux parler un bon latin. »

Aux recommandations de son ami, La Pierre répondit par cette lettre de remerciements, qu'il fit imprimer à

la fin du volume, et dont nous allons extraire ce qu'il y a de plus intéressant.

Jean de La Pierre à Pierre-Paul Vieillot,
secrétaire du Roi, salut.

« Quoique je te fusse depuis longtemps attaché par les nombreux services que tu m'as déjà rendus, tu ne m'en avais pas encore rendu de plus signalé que celui d'avoir, sur ma demande, rétabli Laurent Valla en le faisant aussi correct et beau parleur — comme du reste il a toujours voulu être — de corrompu et barbare qu'on l'avait rendu. Ce n'est assurément pas à moi seul que tu as rendu cet immense service, mais encore à tous ceux qui étudient le beau langage de l'éloquence et qui, chaque jour, deviennent plus nombreux qu'auparavant à Paris, et aussi à Valla, que des barbares de copistes avaient rendu presque barbare. C'est ce qui fait que je ne saurais dire si c'est moi qui te dois de grands remerciements, ou les étudiants parisiens auxquels ton travail profitera le plus... Je n'ai pas trouvé une seule correction d'oubliée dans le texte que tu m'avais donné à revoir, malgré une révision minutieuse que mon faible jugement — dont, par flatterie pour ton ami, tu avais exagéré la finesse — n'a pu découvrir. Tu as non seulement défriché le champ de notre auteur, que tu as sarclé et cultivé — comme tu me l'as écrit — en le débarrassant des ronces, des pierres et des mauvaises herbes, mais tu l'as grandement amélioré — ce que tu aurais voulu me laisser à faire, mais en vain — en l'embellissant de plantes et de fleurs de divers genres....

« Je n'ai pas passé comme toi ma jeunesse en Italie, mais de ci en Allemagne, de là à Paris, où l'on parlait un langage cru et presque barbare ; et, soit ici, soit dans mon pays, je ne me suis pas tant attaché au beau langage des orateurs qu'à celui des philosophes et des théologiens que j'étudie chaque jour davantage, de sorte que je ne serais pas capable d'ajouter la moindre chose à ce que tu as fait pour Valla.

« Tu m'as pleinement satisfait en rendant Valla aussi correct, non comme j'aurais moi-même désiré pouvoir le faire, mais comme l'aurait fait l'auteur lui-même, s'il était encore de ce monde ; je suivrai néanmoins tes conseils, autant que possible, à la manière de certains familiers qui, ne pouvant

faire de grandes choses, promettent et font en petit ce qu'ils ne peuvent faire en grand.

« J'ai donc divisé l'ouvrage de Valla en chapitres distincts, puis j'ai rangé les mots en une table par ordre alphabétique, comme dans un dictionnaire, afin qu'on puisse trouver sans peine le mot dont on aura besoin. Si cet arrangement est de quelque utilité, ce n'est pas moi qu'il faudra remercier, mais c'est à toi qu'on devra adresser de très grands remerciements, puisque tu es cause que j'ai été en quelque sorte obligé par ta lettre de faire un travail quelconque pour améliorer Valla... Adieu et aime-moi comme je t'aime. »

Écrit en Sorbonne, l'an 1471 (1).

Cette correspondance nous fait voir avec quel désintéressement et quelle modestie les premiers éditeurs parisiens se dévouaient à la cause du progrès intellectuel. La Pierre et Fichet avaient, les premiers, compris le rôle civilisateur que la presse était appelée à jouer en relevant le niveau des études. Dédaignant les clameurs de la puissante corporation des écrivains et des copistes, que la nouvelle invention allait ruiner, ils avaient, de leur initiative privée, fait venir de la région où l'impri-

(1) « Petro Paulo Senili christianissimi Francorum regis secretario, Joannes de Lapide S. P. D. — Etsi me jamdudum multis officiis tibi devinxeras, nunc tamen longe majoribus quom roganti mihi Laurentium Vallam (quem se voluit semper haberi) quam emendatissimum quanquam latinissimum e corruptissimo barbarissimoque fecisti. Neque profecto uni mihi tantum beneficium cumulate dedisti, sed et omnibus eloquentiæ studiosis (qui quotidie multo plures quam ante Lutetiæ nascuntur) et ipsi quoque Laurentio, quem barbarum pene reddiderat ipsa librorum barbaries, quo fit ut fere nesciam a quo potissimum tibi gratiæ plures debeantur, a me ne cui morem gessisti, an a scholasticis Parisiis quibus labor tuus fructum est allaturus quam maximum..... Neque sane quicquam reliquum fuit a me repertum a quo vel minutissimam scabram obtusa mea lima (quam deceptus amore optimam dixisti) posset excerpere, sed ne Laurentianum quidem agrum tantum (ut scribis) spinis, lapidibus, lolioque mundasti sarculo coluisti, verum etiam (quod incassum mihi reliquum esse voluisti) plantis et vario florum genere plurimum exor-

merie avait pris naissance, des élèves de Gutenberg (1) et les avaient installés auprès d'eux, au centre même des études, dans l'enceinte de la Sorbonne. :

Nous voici arrivés à l'année 1472. Les ouvrages de Cicéron, auxquels faisait allusion le secrétaire du roi dans sa lettre à son ami La Pierre, étaient sous presse. Fichet, qui était l'âme de l'entreprise et donnait les ordres aux imprimeurs et aux préparateurs de copie, était momentanément absent de Paris. Il se trouvait à Amboise, à la cour du roi Louis XI. Le 7 mars, il écrivait ce qui suit à son ami La Pierre :

Guillaume Fichet, docteur en théologie, de Paris, à Jean de La Pierre, professeur en théologie, salut.

nasti... Non enim ego (ut tu) in Latio, sed alias in Germania, alias Parisii, in nudo quodam et barbaro pene sermone ætatis consumpsi, neque tam oratoribus hic atque illic quam philosophis theologisque me addixi, in diesque magis addico, ut me vix quidem si possem quod mones Laurentio tuo liceret temporis punctum impartiri. Bene itaque mecum egisti qui usque adeo politum Laurentium reddidisti ut non a me, sed ne a se quidem si viveret expolitior reddi posset. Obsequar tamen monitis tuis opera qua maxima potero, morem secutus quorundam famulantium qui magna quom nequeant, in minimis quod summum ipsi habent, libenter pollicentur ac faciunt. Laurentianum si quidem opus non solum singulis capitulis annotavi, sed unum (etiam vocabulum), quodque per alphabeti seriem in tabule modum distribui quo quisque possit quod sibi volet vocabulum sine labore desumere. Quæ res, si forte cuiquam fuerit commoditati, non is mihi gratias habeat, at vero tibi quam maximas et agat et referat, qui me tuo beneficio tuisque litteris ut opere quiddam Laurentio prestarem obstrinxisti... Vale meque ama tui quidem amantissimum. — Ædibus Sorbone scriptum, anno uno et septuagesimo quadringentesimoque supra millesimum. »

(1) Madden (*Lettres d'un bibliographe*, 5^e partie, p. 221), émet cette opinion très vraisemblable que les typographes de Sorbonne, qui imprimaient le format in-quarto par *quinternions* « avaient dû s'initier à la typographie dans l'école où l'on suivait plutôt les procédés de Gutenberg que ceux de Schoifer. »

« De tous mes amis, tu es celui avec lequel je me gêne le moins pour commander des travaux. En pourrai-je jamais trouver un qui soit plus aimable que mon cher La Pierre, plus assidu à un travail littéraire et plus dévoué à son office pour le bien de tous? Aussi je ne crains nullement que tu aies la fantaisie de me refuser ce que je sollicite de toi par lettre, dans l'intérêt général et dans celui de ta propre réputation.

« Lorsque j'étais, ces jours derniers, auprès du Roi pour tâcher de rétablir l'accord entre les princes français et pousser à la guerre contre les Turcs, après avoir exposé ce que j'avais à dire d'après les ordres du cardinal de Nicée, Bessarion, et avoir rempli la mission qui m'était confiée, un heureux hasard me fit tomber entre les mains plusieurs ouvrages de Cicéron, que des marchands de livres étrangers, que nous appelons imprimeurs, avaient apportés. Leur lecture, au milieu des bruits tumultueux de la cour, ne fut pas sans charme pour moi et me fut bien plus agréable qu'à la maison, lorsque je lisais et relisais souvent les mêmes ouvrages. Ce plaisir eût été bien plus vif encore s'ils eussent été bien corrigés et bien divisés comme l'Orateur de Cicéron, le Valère Maxime et le Laurent Valla, qui ont été imprimés par tes soins.

« Ces divisions du texte, que nous appelons chapitres, jettent une grande clarté sur le contenu et aident la mémoire au point d'en rendre la lecture facile, même pour des enfants. Aussi je veux te prier d'améliorer, en les corrigeant et les divisant suivant ta méthode, l'édition des Offices de Cicéron, que les imprimeurs de Paris vont bientôt mettre sous presse. Le travail que tu auras à faire sera des plus faciles et des plus agréables pour quelqu'un qui est aussi savant que tu l'es, prêt à rendre service et auquel il ne manque rien de ce qu'il faut pour que cette tâche ne paraisse pas trop lourde...

« Adieu. Ecrit à la hâte de Tours, chez mon hôte Raoul Toustain, le plus hospitalier des bourgeois. Nones de mars 1471. »

Cette date correspond au 7 mars 1472 (nouveau style). La Pierre se mit aussitôt en besogne; d'un autre côté, les imprimeurs déployèrent une telle activité, que les

premiers exemplaires du *De Officiis* de Cicéron étaient mis en vente à la fin du mois, avant Pâques. La Pierre en offrait un exemplaire à Georges de Bade, évêque de Metz, accompagné d'une épître dédicatoire qu'il fit imprimer sur un feuillet de vélin avec les armes du prélat, délicatement peintes en miniature. Il lui dit que c'est par ordre de son grand ami (*hominis amicissimi*) Fichet et pour lui obéir qu'il a revu les livres des Offices; mais, qu'après l'avoir satisfait, il n'a pas cru devoir mieux faire que de dédier, donner et offrir ce livre, quoiqu'elle ne l'ait ni sollicité, ni demandé en aucune manière, à Sa Grandeur, aussi illustre par ses vertus remarquables que par la grande noblesse de sa famille. Après la formule finale *Vale*, La Pierre ajoute à la plume, de sa main, les mots *Prestantissime Pater* « très illustre Père », afin de mieux marquer l'expression de ses sentiments de déférence et de respect envers l'évêque de Metz.

Les Tusculanes du même auteur suivirent les Offices, auxquels on avait joint les traités de l'Amitié, de la Vieillesse, le Songe de Scipion et les Paradoxes. Ce nouveau volume, qui parut peu de temps après, ne porte pas, comme l'autre, de traces de la collaboration directe de La Pierre, bien que la division en chapitres ait été faite d'après sa méthode qu'un autre correcteur, qui va entrer en scène, aura suivie. On lit, à la fin des Tusculanes, une pièce adressée à ceux qui aiment la lecture de Cicéron, par un nommé Erhard. Nous en citerons les vers suivants, dans lesquels le poète réclame l'indulgence des lecteurs et fait des souhaits pour les imprimeurs.

ERHARDUS CICERONIANÆ LECTIONIS AMATORIBUS S. P. D.

.
Nunc fores eloquii dive pater Cicero.
Quem si cephaleis vulgaribus annotavi
His libris veniam lector humane dabis.

*Hos quoque quom legeris precium ne (quæso) relinquo
 Artificum ingenuæ quod meruere manus
 Pro quibus optandi si nunc copia adesset
 Tam bene pro meritis commoda mille precer.*

« Voici maintenant le divin Cicéron, la porte ouverte de l'éloquence.

« Si je l'ai divisé en chapitres à la portée du vulgaire, tu seras indulgent pour ce livre, lecteur bienveillant.

« En lisant ces pages, n'oublie pas, je t'en prie, de donner aux imprimeurs la récompense que méritent leurs mains habiles.

« Quant à moi, si j'avais à former des vœux en leur faveur, je prierais le Ciel de leur donner tous les bonheurs, car ils y ont bien droit. »

Erhard, qui était sans doute un de ceux que Fichet avait chargés de préparer la copie des ouvrages de Cicéron et dont Vieillot craignait la critique jalouse, paraît avoir remplacé La Pierre comme correcteur dans l'atelier de Sorbonne. Son nom de famille était Windsberg. Du même pays que les imprimeurs, il était lié avec eux d'une étroite amitié (1).

Les deux volumes de Cicéron, revus l'un par La Pierre, l'autre par Windsberg, quoique ayant paru séparément, se trouvent souvent réunis. Le format est in-folio, comme pour le Valla. Le *De Officiis* avec les Paradoxes et autres petits traités comprend 124 feuillets imprimés. Les Tusculanes ont 86 feuillets. Les pages

(1) Voici ce que dit de lui Chevillier : « Ce que je pense de cet Erard, est que c'étoit un Allemand, étudiant en médecine, ami de La Pierre et de nos imprimeurs, qui les aidait à corriger leurs éditions et y mettoit quelquefois des épigrammes. Il retourna en Allemagne et je trouve, dans le premier livre des épîtres *Illustrium ad Reuchlinum*, une lettre qu'il écrivit de Saxe à Reuchlin, l'année 1486, où l'on apprend qu'il étoit docteur en médecine. » (*L'Origine de l'Imprimerie de Paris*, ouvrage cité, p. 152).

pleines ont 32 lignes dans chacune des impressions.

Nous allons maintenant nous occuper d'un livre auquel on n'a pas prêté assez d'attention et qui avait intrigué Chevillier, le plus ancien bibliographe qui se soit sérieusement occupé des origines de l'imprimerie de Paris. Ce livre n'est autre que le *Speculum vitæ humanæ* ou Miroir de la vie humaine, selon les divers états et conditions, par Rodriguez Sanchez d'Arevalo, évêque de Zamora, en Espagne. La première édition avait paru à Rome en 1468, chez Sweinheim et Pannartz. Les imprimeurs parisiens réimprimèrent le livre d'après cette édition dans le même format in-folio, et en offrirent des exemplaires : 1^o à Robert d'Estouteville, prévôt de Paris, conseiller et chambellan du roi ; 2^o à Jean de Bourbon, duc d'Auvergne, comte de Clermont, de Forez et de l'Isle-en-Jourdain, seigneur de Beaujeu, pair et grand-chambellan de France ; 3^o au roi Louis XI.

Les volumes présentés ainsi comme échantillons de leur industrie nouvelle, qu'ils mettaient sous la protection de ces hauts et puissants personnages, étaient accompagnés de lettres dédicatoires.

Dans la lettre d'envoi au prévôt de Paris, Robert d'Estouteville (1), nos imprimeurs ne tarissent pas en éloges sur son compte. Ils ne savent comment le remercier pour tous les bons traitements dont il les a comblés (2) :

(1) Robert d'Estouteville, cinquième fils de Guillaume d'Estouteville, seigneur de Torci, était seigneur de Beyne et de Saint-André, dans la Marche, prévôt de Paris en 1446, conseiller et chambellan des rois Charles VII et Louis XI. Il assista à la bataille de Montlhéry, en 1465, et mourut le 3 juin 1479.

(2) « Nos ea benignitate prosequeris ut non agere sed ne vix quidem gratias habere tibi possimus. Et quidem quas ingentes tue debemus nobilitati. »

« Dans cette ville régie par votre administration, qui est placée sous votre garde et qui grandit par vos bienfaits, vous nous traitez non comme des hôtes et des étrangers, mais comme des citoyens libres (1) ». Ils comparent la ville de Paris où ils sont si bien reçus, à Rome au temps de sa plus grande splendeur, lorsqu'elle était regardée comme la reine de l'univers : « Cette cité de Paris, disent-ils, est l'image de ce que fut Rome autrefois. Ceux qui l'ont vue disaient qu'ils voyaient non pas une ville comme une autre, mais une ville renfermant le monde entier à elle seule (2). »

Dans la lettre adressée au duc de Bourbon, les imprimeurs, tout confus, le remercient des marques d'intérêt qu'il leur a témoignées, à eux étrangers inconnus de lui, lors de la visite que, pendant qu'il était de passage à Paris, il fit, de son propre mouvement, à leurs pauvres réduits (*humiles casas*), pour voir par lui-même leurs formes d'imprimerie et leurs presses en pleine activité (*stridentes impressorias formulas*) (3). Ils n'oublieront jamais les paroles bienveillantes et encourageantes que

(1) « Non enim in hac civitate (quæ tuo regitur arbitratu tuisque servatur et augetur beneficiis) ut hospites et advene, sed ut liberi et cives a te tractamur... »

(2) « Et enim nunc ea videtur Parisiorum civitas quæ quondam Roma fuit, quam qui vidierint, non urbem quidem aliquam, sed ipsum terrarum orbem se plane fatebantur intuitos. »

(3) Voici le texte exact de ce passage que nous n'avons fait qu'analyser : « Etsi scimus, illustrissime dux, nos indignos esse quibus tua ducalis dignitas se humanam facilemque præbeat, ut nos externos tibi ignotos humanitate (quæ summa est) prosequeris, non tam satis mirari possumus tantam in tanto principe quantum omnis te Gallia admiratur pietate, ut humiles nostras casas, stridentesque impressorias formulas, cum Parisii esses, sponte visendo ad laborem reddere volueris alacriores et eas ita jocundissimo tuo intuitu reficere ut sese felices formas cuncta in secula futuras sperarent... »

ce grand seigneur, si bon et si généreux (1), leur adressa en cette circonstance : « Si, par notre travail, notre activité et notre industrie, disent-ils, nous arrivons à faire quelque chose dans ce beau pays de France, nous nous mettons entièrement à votre service pour célébrer la gloire de votre nom illustre entre tous » (2).

Ils avaient fait hommage de leur premier livre à la ville de Paris ; ils lui expriment maintenant leur reconnaissance pour son accueil si hospitalier.

La lettre au roi Louis XI est trop importante pour que nous n'en donnions pas en entier la traduction :

« Plaire aux princes, Roi illustre, n'est pas le moindre mérite des hommes, disent les philosophes. Partant de ce principe, nous nous estimerions les plus heureux du monde, s'il nous était permis d'offrir quelque présent de notre industrie qui fût digne de votre royale Majesté, et, si nous pouvions le faire assez convenablement pour mériter d'être offert au premier prince de ce royaume, notre désir serait satisfait.

« Vous avez été si bienveillant pour nous, que nous ne pourrions jamais assez faire pour vous remercier comme il conviendrait. Laissant à de plus savants que nous le soin de célébrer jusqu'au Ciel les louanges de votre règne ; la bonté et la clémence qui vous sont naturelles, et dont vous usez envers tous et envers nous en particulier, sont telles, que votre bienveillance royale nous entretient dans la plus douce quiétude.

(1) Jean, deuxième du nom, duc de Bourbon et d'Auvergne, etc., pair et connétable de France, surnommé *le Bon*, était marié avec Jeanne de France, puînée du roi Charles VII et avait cinquante-deux ans lorsqu'il rendit visite aux imprimeurs de la Sorbonne. Il perdit sa première femme le 4 mai 1482 et mourut le 1^{er} avril 1488, le lendemain de Pâques, à l'âge de soixante-deux ans.

(2) « Deinde si quid nostro labore, studio atque industria hoc in regno (te duce) felicissimo valemus, id omne ad celebrandum illustrandumque clarissimum tuum nomen omni studio conferemus... »

« On nous traite ici à Paris, ville capitale de votre royaume, non comme des gens du pays, des habitants ou de simples hôtes, mais comme des bourgeois jouissant de toutes leurs libertés. Ce traitement est si doux, que nulle part nous ne saurions trouver une plus grande liberté que celle dont nous jouissons à présent, grâce à vous, Roi très pieux, nous qui, uniquement soutenus par votre clémence, avons le plus vif désir de contribuer à l'illustration de votre très heureux règne en imprimant des livres. Quoique nous ne soyons pas encore en état de le faire assez dignement pour vous plaire, nous ferons de notre mieux, car nous sommes animés de la meilleure volonté pour nous mettre au service de votre royale Majesté. Cette volonté sera toujours de plus en plus forte, mais nous n'avons presque pas les moyens de le faire. Que peuvent faire, qui puisse plaire à un prince souverain, des étrangers, d'humbles artisans faisant profession d'art typographique? Que pouvons-nous offrir à un roi si puissant, nous qui sommes pauvres?

« La très grande bonté qui vous distingue nous donne la hardiesse de faire hommage de nos personnes et de notre industrie à votre royale grandeur, ô Roi très clément! Ne pensez-vous pas qu'il est misérable et indigne de se réjouir du malheur des autres et de se repaître du sang des hommes, lorsque rien ne vous y force? La clémence est innée en vous, c'est ce qui fait que votre colère est aussitôt apaisée. La grande clémence qui réside en vous est une vertu qui vous rapproche de Dieu. Qu'est-ce qui vous oblige à être implacable et sourd à la pitié, à renverser tout ce qui se dresse devant vous et à mépriser, comme le lion, vos ennemis qui gisent à terre? Avec cette clémence qui est votre apanage, pardonnez aux vaincus, ô roi très invincible!

« En pardonnant ainsi, vous arrêtez les fureurs horribles de Mars. Epargnez notre sang! Prenez pour exemple votre père céleste qui, en faisant trembler le monde des éclats de son tonnerre, brisa les dards des Cyclopes contre les rochers et précipita les monstres marins du haut de l'Empyrée.

« Quant à nous, Roi très digne, dont la voix des hommes est impuissante à dire toutes les louanges, nous vous rendons non les actions de grâces que nous devrions mais celles que nous pouvons rendre. Nous vous donnons l'assurance de notre bonne volonté et de notre dévouement, et nous la montrerons toujours à la moindre occasion. Comme gage de notre

fidélité, nous vous offrons, avec les marques du plus profond respect, ce livre produit par nos mains, Nous pensons qu'il pourra vous plaire. C'est le « Miroir de la vie humaine », dans lequel, lorsque vous aurez le loisir de le parcourir, vous pourrez, non sans profit et avec plus de plaisir encore, étudier les différentes conditions des hommes, avec leurs diverses vicissitudes, depuis les marches de votre trône royal jusqu'à celles de ceux qui sont soumis à votre sceptre.

« Recevez-le, nous vous en supplions, nous, vos très humbles serviteurs, non sous la forme d'un présent qui est vraiment trop petit, mais comme gage du bon vouloir qui nous anime et du dévouement avec lequel nous nous appliquons à respecter votre nom royal pour le vénérer et l'aimer, comme nous le ferons toujours de plus en plus.

« De votre ville de Paris, le x des calendes de mai, de l'an mil quatre cent soixante et douze. Imprimé par les mains de vos tout dévoués Martin, Ulric et Michel (1). »

(1) Nous donnons ci-après le texte original de cette lettre : « Principibus posse placere, non ultimum viris esse laudem philosophorum testatur sententia, rex inclyte. Qua inducti, nos longe futuros speraremus felicissimos si nostra industria muneris quippiam regali tua majestate dignum et effingere et formatum regle sublimitati satis digne possemus offerre quo tibi primario hujus regni principi placuisse nostris animis id expetentibus valeremus. Quippe qui tanta in nos beneficentia aut agere aut referre possimus. Nam ut divinas regii tui sceptri laudes nobis doctoribus extollendas relinquamus, tanta est in te, tum in omnes, tum in nos pietas atque clementia ut alii regia tua benignitate placidissime foveantur. Nos vero in regni tui principe urbe Parisia, non ut inquilini, non ut incole, non ut hospites sed ut concives liberi tractemur. Et ita quidem benigne ut nusquam nobis gratior extet libertas quam sub te rege piissimo, qui sola tua freti clementia libris imprimendis regnum hoc te rege felicissimum illustrare magnopere desyderamus. Quo studio et si placere tibi non satis digne valemus profitebimur tamen ingenue, voluntate nobis summam non deesse regle tue sublimitati inserviendi, majorem semper affuturam, facultatem autem prope nullam. Quid enim summo principi gratum satis agant externi, humilesque artis impressorie professores? Quid potentissimo regi, inopes? Summa tamen innata tibi pietas audaciam nobis prestat nos, nostramque industriam regie celsitudini tue dedicandi, rex clementissime. Nempe qui te monet vel pœnis hominum vel sanguine pasci, turpe fœdumque

Cette lettre peut se passer de commentaire. L'imprimerie de Paris avait fait ses preuves. Elle entrait dans une phase nouvelle en se plaçant sous la plus haute des protections, celle du roi. C'est à ce moment que La Pierre paraît s'être retiré. Bien accueillis, traités avec toutes sortes d'égards, nos trois imprimeurs, pénétrés de reconnaissance, déclaraient que nulle part ailleurs ils ne pouvaient se trouver mieux que dans la bonne ville de Paris, et qu'ils entendaient s'y fixer pour y imprimer des livres qui ajouteraient à son renom et à la gloire du souverain. Aucun historien de l'imprimerie n'a connu le texte que nous venons de donner et n'a relaté le fait. Seul Gabriel Naudé, bibliothécaire de

putare? Clementia tibi innata. Quid facit ut deponas ocium iram quam moveas? Summa in te clementia quæ te deo proximum efficit. Quid tandem te docet precibus nunquam implacabilem esse, obvia prosternere, prostrataque leonis instar despiceret? Clementia hac das veniam victis, rex invictissime. Hac exortante, Martis horribiles coerces calores, etherei patris imitatus exemplum qui sonoro tonitruum cuncta concutiens, Cyclopum spicula in scopulos et monstra maris e summa cœli arce jaculatur, nostri parcus cruoris. At vero (dignissime rex! cujus laudem vox humana non capit) ut tibi non quas debemus, sed quas possumus gratias agamus, nostre quoque voluntatis quam spondemus semperque exhibebimus, emineat apud te aliquod indicium, observantiæ nostræ pignus quod nostris effinximus manibus, tibi offerimus summa cum reverentia. Sperantes id tue benignitatis non ingratum futurum. Est nanque vite speculum humanæ in quo et regii tui solii et hominum tuo sceptro subjectorum varios casus varia quoque rerum discrimina quandoque per ocium non summo sine fructu, majore cum jocunditate specularere. Quod suscipias oramus a nobis tuis mancipiis, non pro numeris specie quod perquam exiguum est, sed pro animi nostri voluntate quo regium tuum nomen numen observare, venerari et colere studemus, semperque majorem in modum studebimus. Tua in Lutetia, x, kal. maii anni millesimi quadringentesimi secundi sepra septuagesimum, manibus tibi deditissimorum Martini, Udalrici atque Michaelis impressum. — Christianissimo Francorum regi divo Ludovico quarto (sic) Germani librorum impressores Parisienses perpetuo se devotent servituros. »

Mazarin, l'a laissé soupçonner. Il dit, page 310 de son *Addition à l'histoire de Louis XI*, que les imprimeurs de Paris « mirent premièrement sous leur presse le *Speculum vitæ humæ Roderici Zamorensis episcopi*, qu'ils dédièrent audit Louis XI, comme premier et asseuré tesmoignage de leur industrie ». Chevillier, bibliothécaire de Sorbonne, dans son *Origine de l'Imprimerie à Paris*, page 49, commente avec beaucoup de bon sens cette assertion en ces termes : « J'aurois, dit-il, bien voulu voir cette épître dédicatoire à Louis XI. Il faut qu'elle n'ait été mise qu'à l'exemplaire qu'ils présentèrent au Roy, et qui ne se trouve plus. Elle n'est point dans les deux que j'ai vus, dans celui qui est en Sorbonne, ni dans celui qui est aux Célestins de Paris. J'accorderois volontiers que le *Zamorensis* fut imprimé le premier, n'étoit que le caractère me paroît avoir déjà beaucoup servi et bien plus usé qu'aux Epîtres de Gasparin. »

Ces réflexions critiques sont on ne peut plus justes. Cependant Naudé avait dit vrai. La lettre à Louis XI, qu'il avait entrevue et dont la date lui avait échappé, existait bel et bien. Après avoir été égarée pendant plus de deux cent cinquante ans, elle vient d'être retrouvée à Londres, dans un exemplaire du Musée Britannique, en compagnie de deux autres qu'on ne connaissait pas, celle destinée à Robert d'Estouteville, représentant la ville de Paris, si hospitalière envers de pauvres artisans étrangers, et celle adressée au duc Jean de Bourbon, qui honora de sa visite le premier atelier parisien, non sans y avoir probablement laissé des marques de sa munificence (1). Aucun autre exemplaire du *Speculum humanæ*

(1) C'est ce que l'on peut inférer du passage suivant, contenu dans l'épître des imprimeurs, où il est question de leurs presses, aux-

vita, à notre connaissance, ne contient ces lettres, qui forment un ensemble de documents des plus précieux pour l'histoire de la typographie parisienne.

Revenons à Fichet. Après son retour d'Amboise, nous le trouvons plongé dans la lecture de Platon, dont il ne connaissait pas encore toutes les beautés, comme il l'écrit le 4 avril à son ami Bessarion (1). Il fait faire par un de ses calligraphes une copie, en petit format de poche, des lettres de Platon, qu'il offre le 13 mai (2) à un autre de ses amis, Jean Choart de Buzenval, chancelier du duc de Calabre, qui avait été auparavant vice-prévôt de Paris. C'est vers cette époque qu'on peut placer l'impression d'une édition des lettres de Platon, traduites en latin par Leonardo Bruni d'Arezzo, qui fut faite à Paris. Dans la lettre précitée du 4 avril, Fichet parle de son intention de publier une édition de Platon, pour laquelle il sollicite une préface de Bessarion. On en tirera des exemplaires sur vélin, comme il l'a fait pour les *Orationes* de son ami, qui seront donnés aux bibliothèques publiques des collèges de Paris pour être lus et conservés jusqu'à l'âge le plus reculé. Il en fera

quelles le duc voulut donner une plus grande activité : « ... Reddere volueris alacriores ita jocundissimo tuo intuitu reficere ut sese fœlices formas cuncta in secula futuræ sperarint... ostendis... ut solus istæ beneficentiæ, atque magnificentæ copiam non habeat qui non petierit... »

(1) « ... Ejusque legendi tanta me rapuit aviditas ut artem dormiendi per has Paschales noctes quæsitam non mihi sed me hospiti quidem Platoni invenierim. Ille me rerum venustissimarum admiratione quæ nunquam legissem tenuit imprimis attentum... » (*Correspondance de Fichet et de Bessarion*, 10^e lettre).

(2) « Magni divinique Platonis epystolas meo nomine jussi tibi reddi... has si quidem ut tibi vel domi vel ruri facile in manibus essent enchyridionis instar transcribi feci. » (*Lettre de Fichet à Jean Choart*. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. Manuscrits latins, n^o 16,580).

les fonds et compte sur la vente d'un certain nombre d'exemplaires pour l'aider à couvrir une partie des frais (1). Fichet ne paraît pas avoir donné suite à ce projet. Les lettres de Platon seules, sans préface, qui forment un petit volume in-quarto de 49 feuillets à 23 lignes par page, remplacèrent l'édition projetée. On lit à la fin ce distique latin :

*Discite rectores divinitus ore Platonis
Quid vos, quod cives reddat in urbe bonos.*

« Vous qui êtes la classe dirigeante, apprenez par la bouche du divin Platon, comment vous et les citoyens de cette ville pouvez devenir encore meilleurs. »

C'était une allusion délicate aux bons traitements que les imprimeurs recevaient des Parisiens et dont ils les remerciaient sur tous les tons.

Dans le même ordre d'idées morales et philosophiques sortit des mêmes presses la traduction latine des lettres de Phalaris, Brutus et Cratès, en un volume petit in-quarto de 82 feuillets. On lit, à la fin, ces vers du correcteur Erhard Windsberg en l'honneur de l'imprimerie et des imprimeurs de Sorbonne, ses amis :

ERHARDI VUINSBERG EPIGRAMMA AD GERMANOS LIBRARIOS
EGREGIOS MICHAELEM, MARTINUM ATQUE UDALRICUM.

*Plura licet summæ dederis Alemannia laudi
At reor hoc majus te genuisse nihil
Quam prope divinam summa ex industria fingis
Scribendi hanc artem multiplicans studia.
Fælices igitur Michael, Martineque semper
Vivite et Ulrice hoc queis opus imprimitur.
Erhardum vestro et non dedignemini amore
Cui fido semper pectore clausi eritis.*

(1) « Sumptum etiam aliquem nedum operam dabo ut ex isto mihi reddito interea complures ab impressoribus nostris Platonēs cudan- tur. In membranīs quoque si facultas tulerit numerum aliquem imprimi faciam quemadmodum in Orationibus tuis feci. »

Epigramme d'Erhard Windsberg aux habiles imprimeurs allemands Michel, Martin et Ulric :

« Bien que tu aies plus d'un titre à nos louanges, je ne pense pas, ô Allemagne, que tu aies inventé rien de plus grand que ce nouvel art d'écrire presque divin que tu pratiques de la façon la plus industrielle et qui multiplie les moyens de s'instruire. »

« Puissiez-vous vivre toujours heureux, Michel, Martin et toi aussi Ulric, vous qui avez imprimé ce livre !

« Conservez l'amitié d'Erhard, qui portera toujours votre souvenir dans son cœur. »

Après les philosophes, ce fut le tour des poètes. Le goût du nouveau correcteur Erhard Windsberg pour la poésie fut, sans doute, pour quelque chose dans ce choix. On imprima dans l'atelier un texte des Bucoliques et des Géorgiques de Virgile, en un grand in-quarto ou plutôt petit in-folio de 49 feuillets à 32 lignes par page, même justification en hauteur que le *Speculum vitæ humanæ*. On vit ensuite paraître un Juvénal auquel on ajouta les Satires de Perse. L'édition imprimée fut précédée d'une copie manuscrite de Juvénal, richement enluminée sur vélin, avec un commentaire, accompagnée de distiques d'Erhard, qui fut présentée au chancelier Pierre Doriolle. Le livre imprimé n'avait pas encore détrôné tout à fait le livre manuscrit. Il fut d'usage, longtemps encore après l'invention de l'imprimerie, d'offrir aux têtes couronnées et aux grands personnages un livre manuscrit sur beau vélin enluminé, au lieu d'un imprimé, considéré encore comme trop vulgaire. C'est ainsi que certaines éditions de Sorbonne ont été précédées de copies comme la Rhétorique de Fichet, dont un manuscrit, avec une belle miniature occupant toute la première page, fut présenté à Charles, comte du Maine, prince du sang

royal, en place de l'imprimé (1), et les Lettres de Platon, qui furent offertes en un petit manuscrit que Fichet fit faire exprès, en l'accompagnant d'une lettre pour le chancelier du duc de Calabre, Jean Choard de Buzenval. Les harangues de Bessarion furent présentées à Louis XI par Fichet en personne, sous forme d'un riche manuscrit miniaturé, avec le portrait du roi (2). C'est par dérogation à cette règle de l'étiquette, que les imprimeurs parisiens offrirent au souverain le *Speculum vitæ humanæ* comme échantillon de leur industrie, en ayant soin de s'excuser de ne pouvoir faire mieux, parce qu'ils étaient pauvres, et rien ne nous dit que l'exemplaire ainsi présenté ne fut pas un exemplaire tiré sur vélin et enluminé, imitant autant que possible un manuscrit, car l'exemplaire récemment découvert n'est pas l'exemplaire royal, mais un exemplaire dans lequel un curieux du temps a recueilli les trois lettres de dédicace aux personnages ci-dessus nommés.

(1) Ce manuscrit de la Rhétorique de Fichet, qui suit exactement l'imprimé, est conservé dans la bibliothèque grand-ducale de Gotha. On trouvera un fac-similé de la miniature dont il est orné, page 122 de l'ouvrage déjà cité de Jules Philippe : *Origine de l'imprimerie à Paris*.

(2) Voici la description du manuscrit des *Orationes*, avec des détails et comment ce présent fut reçu par Louis XI, d'après la lettre de Fichet, datée du château d'Amboise, le 12 des calendes d'avril (22 mars 1472) : « *Orationes tuas quam apparatissimas potui reddidi serenissimo Regi... Gracioso equidem vultu librum tuum exceptit, legitque parumper prefatiunculam quam operi tuo prescripsi. Revolutis dein membranarum, picturas et imagines in marginibus sparsas cominus inspexit. Tum glosulas in oratione Demosthenis a te quidem positas fere singulas legit. Erant enim auro varioque colore in contextu orationis interjecte... Reversus ad codicis principium disticon ter quaterque resumpsit quod in calce regie imaginis scriptum reperit... A secretis qui aderat librum custodiendum accepit.* » (*Correspondance de Fichet et de Bessarion*, 9^e lettre).

Le manuscrit de Juvénal fut offert au chancelier Pierre Doriole, qui venait d'être élevé à cette dignité le 6 juin 1472. Ce n'est donc que six semaines ou deux mois après que cette copie a pu être terminée et présentée à ce haut personnage. L'édition imprimée contient en plus les Satires de Perse, mais n'a pas le commentaire qui figure dans le manuscrit. Elle a dû paraître après. On lit à la fin ces vers d'Erhard Windsberg en l'honneur des imprimeurs et dans le style des distiques qu'il avait composé pour les lettres de Cratès :

ERHARDI TETRASTICHON AD GERMANOS LIBRARIOS INGENUOS.

*Ecce tibi princeps Satyrorum codice parvo
Persius arte nova impressus et ingenue.
Fœlices igitur Alemannos arte magistra
Qui studia ornantes, fertis in astra gradum.*

TÉTRASTIQUE D'ERHARD AUX HABILES IMPRIMEURS
ALLEMANDS.

« Voici pour ton usage, dans un petit volume, le prince des satiriques, Perse, qui vient d'être imprimé par l'industrie de l'art nouveau.

« Heureux Allemands qui, grâce à votre art magistral, donnez du relief aux études et vous élevez jusqu'aux astres ! »

A partir de ce moment, la direction littéraire paraît manquer à l'atelier de la Sorbonne. On sentait que La Pierre n'était plus là. Fichet a dû être étranger à la publication du Juvénal et du Perse, et probablement aussi du Virgile. Il était absorbé par d'autres préoccupations et ne songeait qu'à préparer les voies pour la réalisation du projet du cardinal Bessarion : la réconciliation des princes avec le roi, et la croisade contre les Turcs. L'appel à la clémence, qu'on a pu lire dans la lettre des imprimeurs au roi, a dû être dictée par lui

dans ce but. Depuis plus d'un an, il distribuait dans toute l'Europe les exemplaires des harangues de son grand ami, qu'il avait fait imprimer à ses frais, et il entretenait une correspondance active avec Bessarion. Il sondait le terrain autour de la personne du roi, auprès de ses conseillers et de ses familiers, ne négligeant rien pour arriver plus sûrement au but. Lorsqu'il jugea le moment favorable, il en informa son ami et lui suggéra l'idée de se faire nommer légat en France par le pape, afin de pouvoir, sous prétexte d'affaires pendantes à régler entre le Saint-Siège et le roi de France, exposer lui-même son plan de pacification à Louis XI. Non sans peine, il décida Bessarion, vieux et infirme, à passer les Alpes. Reçu en audience aussitôt son arrivée à la cour de France, le cardinal trouva le roi bien disposé lorsqu'il l'entretint des affaires ecclésiastiques de la cour de Rome; mais lorsqu'il aborda la question de la croisade et de la réconciliation avec les princes, Louis XI changea de visage, ne voulut rien entendre et finalement congédia son interlocuteur d'une façon assez brusque, disent les historiens.

Cet échec inattendu bouleversa le cardinal. Profondément découragé, il reprit le chemin de l'Italie, dès les premiers jours de septembre, en compagnie de son fidèle Fichet, qui avait juré de ne jamais l'abandonner, quoi qu'il arrivât (1). Ce dernier lui tenait parole. Fichet ne devait plus revoir Paris, ni sa chère Sorbonne où il avait fondé l'imprimerie. Le 13 septembre, ils arrivaient tous

(1) « Hic ego de me unum tibi polliceor cujus ante tribunal Christi has meas litteras testes fore volo. Nunquam te deseram, non vivum, in periculis, neque mortuum... » (*Correspondance de Fichet et de Bessarion*, 9^e lettre).

deux à Lyon. De cette ville, Bessarion écrivit au pape pour l'informer de l'insuccès de sa mission. Miné par le chagrin, il tomba malade à Turin et mourut en route à Ravenne, le 18 novembre 1472. Fichet arriva seul à Rome pour annoncer à Sixte IV la fatale nouvelle. Le pape le retint auprès de sa personne et, pour le récompenser de son dévouement, le nomma son camérier. Il le gratifia en même temps d'une pension.

Les imprimeurs se trouvèrent abandonnés à eux-mêmes ; mais ils s'étaient ménagé, dans les derniers temps, de puissants protecteurs. Forts de cet appui, ils redoublèrent d'activité et publièrent encore quatre ou cinq volumes avec les caractères des premiers livres imprimés à la Sorbonne : un texte des comédies de Térence, en in-folio de 86 feuillets à 32 lignes par page ; deux opuscules petit in-quarto, d'Æneas Sylvius Piccolomini, *De curialium miseria* (34 feuillets seulement à 23 lignes) et l'*Historia de duobus amantibus* (44 feuillets à 23 lignes) ; l'ouvrage de saint Ambroise sur les Devoirs (*De Officiis*), suivi du traité des Vertus (*De Virtutibus*), faussement attribué à Sénèque, in-folio de 94 feuillets à 32 lignes ; et enfin le *Sophologium*, de Jacques Legrand (*Jacobi Magni*), in-folio de 217 feuillets, également à 32 lignes. Il n'y a aucun indice qui puisse nous guider pour assigner un rang quelconque à ces impressions. Les deux petits opuscules d'Æneas Sylvius sont peut-être plus anciens que nous ne l'indiquons, et pourraient être intercalés quelques mois auparavant entre les Lettres de Platon et celles de Phalaris, le caractère paraissant moins fatigué que dans le Térence et le *Sophologium*. Le saint Ambroise a pu paraître aussi avant le Virgile ; mais, nous le répétons, l'absence de toute indication que pourraient nous donner une préface ou une pièce de vers ne nous permet pas de nous

prononcer d'une façon assez sûre. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la correction est moins soignée que dans les impressions précédentes. Le Térence paraît négligé ; les vers y sont imprimés comme de la prose ; une ligne entière a été sautée par le compositeur au vingt-neuvième feuillet recto du premier des opuscules d'Æneas Sylvius, et a été ajoutée à la main dans les exemplaires ; semblable omission a été commise au feuillet 187 v^o du *Sophologium* et rétablie de la même manière ; d'autres corrections à la plume se remarquent encore dans ce dernier volume.

Il est probable qu'après le départ de Fichet, les imprimeurs restèrent encore quelque temps dans le local qu'ils occupaient à la Sorbonne. Jean Royer, qui avait succédé à La Pierre comme prier en 1471 et qui était bibliothécaire en 1472, a pu les y maintenir jusqu'à la fin de son mandat, qui expirait le 25 mars 1473. Nous ne savons rien de positif à cet égard. Royer était un ami intime de Fichet, et le seul avec qui celui-ci fût en correspondance suivie après avoir quitté la Sorbonne. Peut-être avaient-ils quitté plus tôt ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1473 ils ne datent plus aucun de leurs livres de la Sorbonne et que nous les trouverons ensuite établis à proximité, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Soleil-d'Or*.

On a prétendu que le gros caractère romain gravé par eux, d'après les modèles qui leur avaient été fournis par le prier La Pierre, était la propriété de la Sorbonne et avait été converti en lingots après qu'ils eurent quitté la maison. La vérité est que ces premiers types, gravés à la hâte, n'avaient pas assez de pleins et ne résistaient pas assez au choc de la presse sur un papier aussi fort et nerveux que celui dont ils se servaient. Ils se détérioraient de jour en jour, et il devenait urgent de les

changer. C'est ce qu'ils firent en adoptant ensuite un caractère gothique ayant des déliés et des pleins plus larges et résistants, n'ayant pas les inconvénients de l'ancien. La lettre gothique était d'ailleurs plus conforme au goût français de l'époque. Les livres que nous venons de décrire ont tous été exécutés avec le même caractère romain ; c'est leur première manière, si nous pouvons nous exprimer ainsi.

Contrairement à une opinion accréditée dans le monde bibliographique, la Sorbonne ne s'est occupée en aucune façon de faire venir des imprimeurs à Paris et n'a eu aucune dépense à supporter de ce chef. Tous les registres de délibérations de la Sorbonne ont été examinés et sont restés muets à cet égard ; les comptes de la maison, qui font mention des plus petits détails, ont été fouillés et ne contiennent rien qui puisse faire soupçonner une participation quelconque à l'établissement de l'imprimerie. Les modestes revenus de la Sorbonne, avec lesquels elle avait peine à entretenir les professeurs, ne lui permettaient pas, d'ailleurs, de subventionner des étrangers ; on était même souvent obligé de recourir à des emprunts. Les imprimeurs furent tout simplement « reçus » dans la maison, comme dit le bibliographe sorbonniste Chevillier, voilà tout. Il demeure donc bien établi à présent que le mérite et la gloire d'avoir introduit l'imprimerie en France revient conjointement à Jean de La Pierre et à Guillaume Fichet. Le premier a conçu l'idée, l'autre l'a mise à exécution. Selon nous, Fichet est celui qui a contribué de sa bourse aux frais de premier établissement. Il avait des ressources qui lui permettaient, plutôt qu'à La Pierre, de subvenir à la dépense. Outre ses modestes émoluments de professeur, il touchait le revenu du bénéfice ecclésiastique d'Aunay, que lui avait procuré l'évêque de Paris, Guillaume

Chartier, un de ses bienfaiteurs. Depuis plus de dix ans, Jean Rolin, évêque d'Autun, son grand protecteur, lui fournissait avec largesse tout l'argent dont il pouvait avoir besoin. Au mois de janvier 1469, lorsqu'il fut envoyé avec Gilles des Alverts en mission secrète en Italie, par Louis XI, auprès du duc de Milan, Galéas-Marie, il avait reçu de ce dernier en présent la somme de 200 ducats d'or.

Fichet était donc en mesure de faire les avances nécessaires. Les lettres-préfaces, dont nous avons donné des extraits, nous le montrent recevant les épreuves du premier livre comme échantillon du travail des nouveaux industriels, donnant des ordres pour les ouvrages à imprimer ; c'est lui qui commande, même à son ami La Pierre. Il fait imprimer à ses frais, comme nous en avons la preuve, les harangues du cardinal Bessarion (1). La Rhétorique a dû paraître dans les mêmes conditions, et il se sert de la presse qu'il a chez lui, à sa portée, pour faire imprimer des lettres particulières de dédicace aux personnages qui en recevront des exemplaires par les messagers spéciaux qu'il leur enverra. C'est bien à la Sorbonne que tout ceci se passe. Les lettres sont datées de la Sorbonne, et l'une d'elles, la lettre d'envoi

(1) Bessarion avait remis 15 ducats au messenger de Fichet à Rome, pour payer les frais d'impression de ses harangues. Fichet se fâche et ne veut rien recevoir. Il dit qu'il a eu les comptes des imprimeurs, qu'il a réglé la dépense et ne veut pas entendre parler de l'argent de Bessarion : « Unum illud impatientissime tuli quod a te ducatos xv N. (nuncius) meus desumpsit..... Ne rationem quidem ullam habere pecunie tue proinde volui. De sumptu, de stipendio facto rationem habui singulaque dissolvi. De tuis ducatis ne verbum quidem audire volui... » (*Correspondance de Fichet et de Bessarion*, 10^e lettre). — Dans une lettre précédente (9^e lettre déjà citée), Fichet dit qu'il a déjà distribué 46 exemplaires des *Orationes*, qu'il a donnés gratis.

de la Rhétorique au cardinal Bessarion, porte explicitement que l'ouvrage a été composé et imprimé dans la maison de Sorbonne à Paris en 1471 (*In œdibus Sorbonæ, Parisii scriptum impressumque anno uno et septuagesimo quadringentesimo supra millesimum*). L'existence d'un atelier dans les bâtiments de la Sorbonne en 1471 ne peut donc être contestée, et tout concorde pour prouver que Fichet en était à ce moment le commanditaire.

Un très grand espace n'était pas nécessaire pour loger le matériel de l'imprimerie : on n'avait qu'une sorte de caractère. La composition pouvait se faire dans une pièce ; la presse, les formes et autres accessoires pouvaient tenir dans deux autres chambres, qui auraient été mises à la disposition des imprimeurs dans l'appartement ou logis du prier, eux-mêmes ayant leur gîte à l'hôtellerie voisine. La lettre de Fichet à La Pierre, placée en tête du premier livre imprimé à Paris dans laquelle il le félicite d'avoir eu la bonne idée de faire venir de son pays des imprimeurs qui remplacent avantageusement les copistes se termine par cette phrase : « Ta demeure est l'asile même de l'étude et de la science ». Ce passage semblerait indiquer que l'atelier se trouvait dans la maison habitée par La Pierre à la Sorbonne. Le local était modeste et indiquerait bien les « petites chambres » (*humiles casas*) dont il est fait mention dans la lettre qui relate la visite faite par le duc Jean de Bourbon à l'atelier des imprimeurs en 1472.

D'après Madden, les imprimeurs auraient été installés dans le corps de logis séparé des autres constructions et affecté à la « librairie » ou bibliothèque du collège. « Tout porte à croire, dit-il, que c'était là ou dans le voisinage immédiat que se trouvait la première imprimerie de Paris. En effet, l'espace semble manquer ailleurs, et cet emplacement isolé, situé derrière la

chapelle et derrière les maisons de la rue Saint-Jacques, était aussi favorable aux lecteurs de la bibliothèque qu'aux trois étrangers que la multitude indiscrete aurait distraits dans l'exercice de leur art, si curieux à voir et si facile à troubler. »

Chevillier, qui devait être bien renseigné, nous apprend (1) que « ce fut dans le même endroit du collège de Sorbonne, où nos trois premiers imprimeurs avoient travaillé, que Gérard Morrhy, Allemand (2), établit son imprimerie et dressa des presses soixante ans après ». Un passage d'une lettre de ce typographe, à Erasme, datée du 30 mars 1532, va nous fixer sur ce point : « Voici trois ans, dit-il, que je suis en relations très fréquentes avec les théologiens, puisque je demeure dans leur propre maison (3) ». La maison désignée était dans la rue de Sorbonne (*in vico Sorbonico*) alors fermée par des portes aux deux extrémités et devait se trouver dans le périmètre qui va de la place actuelle de la Sorbonne au passage du même nom, le bas de la rue étant occupé par des jardins (4).

(1) *L'Origine de l'Imprimerie de Paris*, ouvrage cité, p. 48.

(2) La forme véritable de son nom est *Gerryt Morrhe* ou *Morre* et non *Morrhy*, comme l'a écrit Chevillier. Il était originaire des Pays-Bas, de Kampen (*Campensis*), dans l'Overijssel. (Voir H. OMONT). *Gérard Morrhe, imprimeur parisien (1530-1532)*. *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1891 ; t. XVIII, p. 133-144).

(3) « ... Cum theologis versor frequentissime, nimirum qui in ædibus illorum habitem. *Parisiis, ex vico Sorbonico, 30 Martii 1532* ». — D'après Alfr. Franklin, Luther écrivait : « C'est à Paris que se trouve la plus célèbre et la plus excellente école... Les théologiens y ont à eux le lieu le plus agréable de la ville ; une rue particulière, fermée de portes aux deux bouts ; on l'appelle la Sorbonne ». (*La Sorbonne, ses origines, etc.* ; Paris, L. Willem, 1875 ; in-4°, p. 125).

(4) Voir, dans l'atlas de l'ouvrage cité de Madden, le *Plan du quartier de la Sorbonne en 1470*.

Le matériel d'imprimerie et les caractères devaient appartenir à Fichet, qui avait fait les avances nécessaires. Les imprimeurs avaient le droit de s'en servir et travaillaient à façon pour Fichet. Ce dernier réglait les impressions faites pour son compte, déduction faite des exemplaires vendus par les imprimeurs ; c'est ce qui paraît ressortir d'un des passages de sa correspondance avec Bessarion (1). Lorsque Fichet quitta définitivement Paris, la situation dut être liquidée. Les imprimeurs s'établirent ailleurs et créèrent un nouveau matériel.

De 1470 à 1473, dans une période de près de trois ans, ils avaient imprimé vingt-deux volumes dont voici la liste, année par année :

En 1470 :

Gasparini Epistolæ. — *Gasparini Orthographia.*

En 1471 :

Sallustius. — *Florus.* — *Bessarionis Orationes.* — *Ficheti Rhetorica.* — *Augustini Dathi Eloquentiæ præcepta.* — *Ciceronis Orator.* — *Valerius Maximus.* — *Laurentii Vallæ Elegantia lingue latinæ.* — *CICERO. De Officiis ; de Amicitia ; de Senectute ; Paradoxa ; Somnium Scipionis.*

En 1472 et au commencement de 1473 :

Ciceronis Tusculanæ Quæstiones. — *Roderici Zamorensis Speculum vitæ humanæ.* — *Platonis Epistolæ.* — *Phalaridis, Bruti et Cratis Epistolæ cynicæ.* — *ÆNEAS SYLVIUS. De miseria curialium.* — *ÆNEAS SYLVIUS. De duobus amantibus.* — *Virgilii Bucolica et Georgica.* — *Juvenalis*

(1) Voir plus haut au bas de la page 45 la note relative à l'impression projetée d'un Platon.

et Persii Satyræ. — Terentii Comædiæ. — Ambrosius de Officiis et Seneca de quatuor Virtutibus. — Jacobi Magni Sophologium.

D'après un calcul fait par Madden, ce premier atelier aurait produit environ une feuille par jour. Comme détail technique, nous avons remarqué que les cahiers des livres que nous venons d'énumérer sont généralement disposés en *quinternions*, formant dix feuillets encartés ou vingt pages. « C'est, dit Auguste Bernard, une idée assez singulière que celle de diviser un in-quarto par cahiers de 20 pages ; mais c'était un usage emprunté aux in-folios. Cela nécessitait une combinaison particulière pour l'imposition et le tirage. Ce dernier se faisait sans doute par *forme*, de sorte qu'on devait couper et séparer les feuilles au lieu de les plier seulement, de manière à en former de doubles feuillets immédiatement. Cela devait être, au reste, plus commode que l'usage ordinaire, surtout pour le vélin que le couteau de la plieuse n'aurait pu entamer ». Il est probable que cette manière de former des cahiers in-folio de cinq feuilles, empruntée à l'atelier mayençais de Fust et Schoifer, était indispensable pour la reliure. On comprend donc qu'il devait en être de même pour le format in-quarto, puisque les feuillets, de surface deux fois moindre, il est vrai, que ceux de l'in-folio, n'en sont pas moins composés du même papier et forment la même épaisseur pour le dos d'un volume à relier.

L'historien suisse J.-A. de Balthazar a le premier créé au siècle dernier une légende (1), que l'on a amplifiée

(1) C'est dans le *Musæum virum Lucernatum fama et meritis illustrium* (Lucerne, 1777, in-4°) que l'on trouve cette assertion, qui ne repose sur aucune preuve sérieuse. De Balthazar écrivit, à ce sujet,

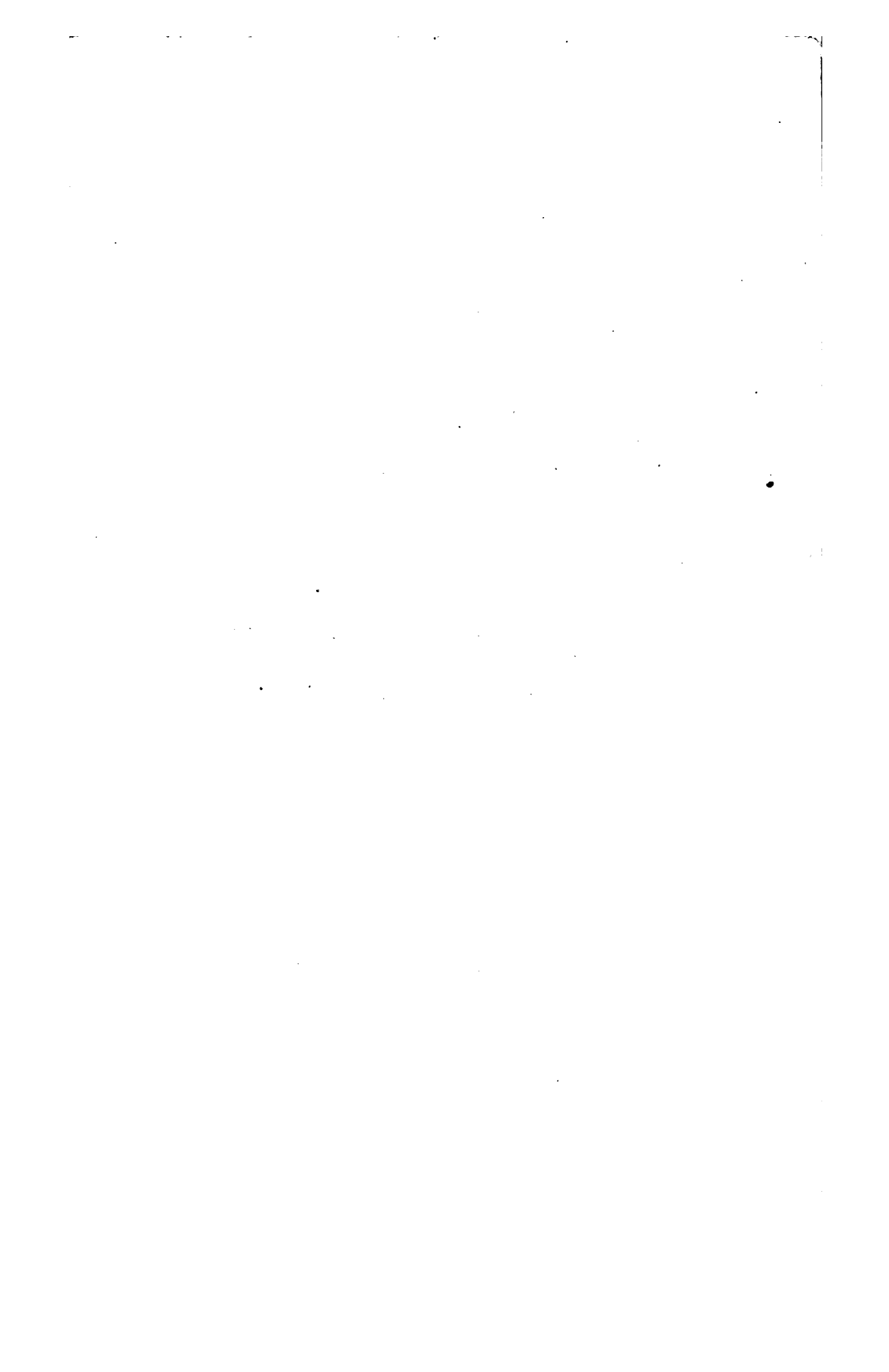
depuis et d'après laquelle nos trois imprimeurs seraient venus de Beromunster-en-Argau, où le chanoine Hélias de Lauffen avait monté une imprimerie. Il n'y a qu'un inconvénient à ce système, c'est que le premier livre qui soit sorti de cette presse, porte la date de novembre 1470. Depuis plusieurs mois, Friburger, Gering et Crantz étaient installés à Paris et y avaient déjà imprimé leur premier livre. Ils ne pouvaient avoir fait leur apprentissage et connu à fond leur métier dans un atelier qui n'existait pas encore et qui n'a produit qu'après eux. Partant de cette donnée fautive, on a imaginé, depuis, que le prévôt du chapitre de Bérone, Joost de Sillinnen, qui devint plus tard évêque de Grenoble, était l'agent stipendié de Louis XI, et que ce serait lui qui aurait envoyé les imprimeurs à Paris, d'après les instructions secrètes du monarque.

Les choses se sont passées beaucoup plus simplement. Ni le roi, ni la Sorbonne n'ont eu à s'occuper de l'affaire. La Pierre et Fichet ont tout fait et pris sur eux, comme on a pu s'en convaincre d'après leurs lettres, qui reflètent en quelque sorte leurs conversations dans l'atelier et sont le témoignage vivant de l'enthousiasme et de la foi qu'ils avaient dans l'avenir du nouvel art. Il est très probable qu'il y a eu derrière eux de grands person-

une lettre au baron de Zurlauben, le 26 novembre 1779. Mercier de Saint-Léger a inséré un extrait de la lettre de Balthazar dans les additions manuscrites (p. 43) de son exemplaire du *Supplément à l'histoire de l'imprimerie*, de Prosper Marchand. En 1788, le libraire Leclerc, dans son *Supplément au Dictionnaire historique de l'advocat*, disait que Gering était venu de Munster-en-Argau, canton de Lucerne. Nous avons déjà prouvé que Gering était de Constance ou des environs, et que l'étudiant de Bâle, originaire de Munster-en-Argau, que l'on avait identifié sans réflexion avec notre imprimeur, ne s'appelait pas Gering, mais *Gernud* ou *Gerund*.

nages, non pas les chanoines de Bérone, que désignent **Madden** et **Deschamps**, trompés par une fausse légende, mais le cardinal **Rolin**, grand ami des lettres, qui certainement a dû aider **Fichet** dans cette entreprise généreuse, le duc **Jean de Bourbon**, qui paraît s'être intéressé tout particulièrement aux travaux des premiers imprimeurs parisiens, et très probablement aussi **Robert d'Estouteville**, prévôt de Paris, au nom de la ville de Paris à laquelle ils offrirent les prémices de leurs labeurs. Le roi **Louis XI** ne vient qu'après eux, et encore sa protection ne fut-elle pas spontanée, mais préparée et sollicitée d'abord par les imprimeurs eux-mêmes, puis par de grands dignitaires, officiers de la couronne.

VENDOME
IMPRIMERIE F. EMPAYTAZ



VENDOME

IMPRIMERIE F. EMPAYTAZ

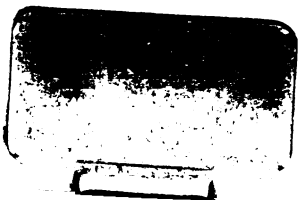
OCT 25 '61

~~NOV 7 '61~~

~~22~~

W I D E N E R
BOOK DUE
CANCELLED
700208
JAN 17 1981

W I D E N E R
BOOK DUE
APR 1 1981
7108387
15 1981



B 5306.1.75

Les origines de l'imprimerie a Par

Widener Library

004432813



3 2044 080 280 753